Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. *17 New York* : *Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* **10- 17 mai 2023**

MALGRÉ LE MOUVEMENT « BWA KALE » L'INSÉCURITÉ PERSISTE EN HAÏTI

Plus de 600 personnes tuées durant le mois d'avril, dit l'ONU…

Les États-Unis cherchent l'aide du Brésil…

Par Léo Joseph

Au train où vont les tueries en Haïti, surtout dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, une hécatombe est en passe d'arriver en Haïti. Une possibilité devenue de plus en plus sérieuse, faisant prévoir une « *guerre civile*» dans le pays. Cela préoccupe, on ne peut plus, surtout qu'il s'évidente qu'Ariel Henry et son équipe ont perdu le contrôle de la situation. Cette effrayante réalité est mise en exergue par les responsables des Nations Unies (ONU), en Haïti, attirant périodiquement l'attention sur la violence, chaque jour plus brutale, qui caractérise, au quotidien, les relations humaines. La détérioration permanente de la situation sécuritaire tient les pays tuteurs engagés dans une campagne sans fin pour trouver les conditions objectives pour déployer une force militaire internationale, projet toujours sur la table des différentes négociations en cours. Plus de sept mois depuis que le Premier ministre de facto haïtien, Ariel Henry, a adressé une lettre en ce sens au secrétaire général de l'ONU, les pays amis d'Haïti continuent de jongler avec les différentes propositions, auprès de pays divers, sans parvenir, même à un compromis susceptible de conduire à la solution tant recherchée.

Keith Mines

Volker Türk

Dans un communiqué rendu public, à la capitale haïtienne, le mardi 9 mai, l'organisation internationale a fait savoir que plus de 600 personnes ont été tuées, seulement au cours du mois d'avril 2023, faisant état d'une «*nouvelle vague de violence extrême* ».

Ce cri d'alarme a été lancé par le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, dans la foulée de la mort d'un bébé de huit mois tué par balle, à Bélékou (Cité-Soleil), un crime perpétré, selon la mère de la victime, par Andris Iscar, chef de gang de Brooklyn, lors d'un carnage dans ce quartier. À cette occasion, M. Turk a relancé la demande du déploiement d'une force militaire internationale pour aider à combattre l'insécurité

Suite en page 3

HAÏTI ÉCONOMIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT TRÈS MALADE

En panne de dollars, mais aussi de gourdes…

Les retraits très limités pour les deux monnaies…

Par Léo Joseph

Il semble que la gouvernance soit tombée en panne, à tous les niveaux de l'administration haïtienne. C'est un constat général que Police nationale n'a pas les moyens de s'acquitter de sa responsabilité régalienne, qui est d'assurer la sécurité des vies et des biens sur toute l'étendue du territoire national. De son côté, la primature, l'unique entité ayant, en théorie, le pouvoir exécutif, ne peut l'exercer, car laissant péricliter physiquement les pays et les services publics devenus de plus en plus inexistants. Ajouté à toutes ces défaillances les activités financières et économiques en passe de s'arrêter. Car le billet vert, qui commençait à devenir rare, s'est révélé introuvable sur le marché, tandis que la gourde est proclamée indisponible dans les institutions bancaires et dans les maisons de transfert.

La gourde et l dollar en crise, Jean Baden Dubois, à vous de jouer.

En effet, l'indisponibilité de dollars américains, dans les banques privées de la République, qui se manifestait, au point d'indisposer les clients, qui avaient ouvert leurs comptes en devises à leurs banques, étaient renversés de s'entendre dire que leurs retraits devaient se limiter à USD 100 dollars pour ceux qui sont chanceux. Une telle situation avait occasionné des manifesta-

Suite en page 3

CORRUPTION DANS LA DIPLOMATIE HAÏTIENNE, LE RÉGIME ENTIER INFECTÉ

Avec des institutions si contaminées, qui nettoiera les écuries d'Augias ?

Premier ministres, ministres et autres, gibiers de potence…

Par Léo Joseph

Le méga scandale, qui vient à peine d'éclater, dans la diplomatie haïtienne, impliquant l'ex-Premier ministre doublé du chancelier, nommé par Jovenel Moïse et l'ambassadeur d'Haïti à Washington, Bocchit Edmond, pourrait être le signal de l'approche du tsunami qui menaçait depuis longtemps d'emporter le régime corrompu dirigé par Ariel Henry. Car il a le potentiel d'exposer l'immensité des crimes qui caractérisent le régime PHTKiste, dont l'arrivée au pouvoir est imputable au gouvernement américain, plus précisément à la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, dans les affaires internes d'Haïti. Puisque, le vigoureux coup de balai, qui doit être administré aux institutions gouvernementales haïtiennes, fait d'un grand nombre de hauts fonctionnaires de l'État des gibiers de potence, c'est-à-dire des candidats, tout au moins, à des sanctions sévères.

Claude-Joseph a gagné ses premiers 3 millions dans la vente clandestine de postes diplomatiques et consulaires.

En effet, le vacarme lancé

Suite en page 2

HAPPENINGS!

The passport scandal at the Washington Embassy of Haiti is indicative of Corruption and Impunity that define Haitian leadership

Ambassador Bocchit Edmond speaking at the 74th UN General Assembly, in Sept. 2021, replacing the de facto Prime Minister Ariel Henry.

By Raymond A. Joseph

Using their position of authority, Haiti's leaders have used the passport unit at Haiti's Embassy in Washington as a cash cow until the scandal has finally exploded with the firing, two weeks ago, of Ambassador Bocchit Edmond, who had overseen the mess since he was named to the post in 2020 by the late President Jovenel Moïse.

We will not rehash a story widely covered by the press and

Continued on page 7

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 2

CORRUPTION DANS LA DIPLOMATIE HAÏTIENNE, LE RÉGIME ENTIER INFECTÉ

Avec des institutions si contaminées, qui nettoiera les écuries d'Augias ?

Premier ministres, ministres et autres, gibiers de potence...

Suite de la page 1

mettant en cause une poignée d'individus, notamment un Premier ministre, un ambassadeur et des consuls, aux commandes d'une entreprise parallèle d'émission de passeports, campe le profil d'un gouvernement gangrené par le crime administratif sous la rubrique conspiration. C'est le mode de fonctionnement d'un État voyou, puisque les hauts fonctionnaires cités ne peuvent mener à bien leur entreprise illicite sans l'appui des autres institutions du pays. Autrement dit, l'enquête sérieuse et approfondie sur la diplomatie haïtienne souhaitée, et qui risque de s'étendre à d'autres organes étatiques, ne manquera pas d'exposer les nombreux acteurs impliqués dans ce crime organisé, ainsi que les bénéficiaires des millions de dollars récoltés de la vente illégale de passeports.

Des millionnaires créés dans l'espace de quelques mois

Si avant la chute de la dictature des Duvalier, la grande majorité des hommes du pouvoir menaient un train de vie proportionnel à leurs salaires et émoluments légitimes et légales, la nouvelle vague de fonctionnaires de l'État s'est enrichie dans l'espace de quelques mois dans l'administration publique. On en veut pour exemple le prêtre défroqué Jean-Bertrand Aristide ayant détourné des millions de la caisse publique (comme la Téléco, la poule aux œufs d'or), ou d'ambassadeurs «*généreux* » offrant des dons à Haïti, dont il faisait faire les chèques en son nom personnel, alors que, parallèlement, il recevait des cadeaux de trafiquants de drogue, à coups de millions, en tant que « *parrain* » de la drogue, ainsi qualifié par Jacques Beaudouin Kétan (Quétant orthographe original), son associé et parrain de sa fille.

Ces transactions illicites le placent dans la catégorie des millionnaires répertoriés dans *Forbes Magazine,* avec la somme de USD 800 millions $. On ne saura jamais les dividendes qu'il a récoltées du système de caisses d'épargne que ses ouailles avaient organisées, combine à la Ponzi. M. Aristide encourageait ses partisans, tant en Haïti qu'à l'étranger, à y investir massivement leur argent. Cette astuce eut pour résultat la perte de millions de dollars par des investisseurs trompés, entraînant, en même temps, des déboires conjugaux infinis au sein des familles haïtiennes. Mais, pour avoir investi moins de 10 % de sa fortune, dans la fondation d'une université et d'un hôpital, ses partisans se donnent de bonnes raisons de féliciter sa « *générosité* », en comparaison à d'autres voleurs de fonds publics, en sus d'oublier ses forfaits financiers, ou ses crimes de sang.

Quant à René Préval, qui lui succéda, et qu'on faisait passer pour un président « *intègre* », c'-est-à-dire qui respectait les deniers publics, aujourd'hui, en rétrospection, on apprend qu'il avait fait son « *beurre* », dans la signature d'un contrat léonin, de gré à gré, par son gouvernement, avec la Sogener des Vorbe, société fournisseuse d'électricité au pays. À la diligence de l'épouse du président, Élisabeth Débrosse Delatour-Préval, ce document signé rapportait des millions au chef d'État bénéficiant des ristournes par personne interposée, sa femme servant de bouclier. Une source proche de la Cour su périeure des comptes et du Con tentieux administratif (CSC/ CA) fait croire que René Préval et sa veuve auraient réalisé plus de USD 10 millions de cette transaction. Voilà ce qu'on pourrait appeler corruption version Préval.

Bocchit et Alma Edmond

La corruption, la norme sous PHTK

Arrivé au pouvoir, grâce à l'ingérence américaine, dans les résultats des présidentielles de 2010, Joseph Michel Martelly a imprimé une nouvelle culture dans l'administration du pays, la corruption se retrouvant dans tous les compartiments de l'État.

Avant de passer le « f*lambeau*» de la présidence à Jovenel Moïse, avec la promesse de la lui « *retourner* », après son mandat, Martelly, qui avait atterri au Palais national mal pris financièrement, s'était fait saisir deux maisons, en Floride, faute de paiement des mensualités sur l'hypothèque. Pourtant, cinq ans plus tard, son nom figurait, lui et son fils aîné, Olivier, sur la liste des multimillionnaires trouvés sur « *The Panama Papers* » plaçant leur argent dans des banques offshore.

Richesse accumulée en un rien de temps par Martelly ! Et pour cause ! Tel était l'objectif qu'il poursuivait. Aussi avait-il modifié les structures étatiques pour mieux répondre à ses exigences financières criminelles.

En effet, trafiquant de drogue patenté, dans sa carrière de musicien, Martelly s'est donné de nouveaux moyens de s'enrichir. S'il n'avait pu inclure les ressources de la Fédération haïtienne de football (FHF), l'ex-président de cette institution, Dr Yves Jean-Bart, ayant refusé de coopérer, d'autres créneaux lui étaient offerts pour mener ses activités mafieuses. Donc, le flot des millions ne s'est pas arrêté dans ce secteur.

D'autre part, donnant à fond dans la corruption, Martelly a institué un système des retraits personnels effectués illégalement sur le Budget national, en exigeant que les ministres et secrétaires généraux émettent des chèques de leurs allocations respectives, à son profit et au nom de l'ex-première dame. Ce genre de détournements de fonds sont aussi créés, dans le cadre des programmes spéciaux animés par des hommes d'affaires proches de son gouvernement, soi-disant au profit des familles défavorisées. Mais, en vertu de tels contrats, moins de 30 % des allocations prévues sont destinées au service des couches sociales visées, le reste est retourné à Martelly sous forme de dessous de tables.

Il est opportun de rappeler aussi qu'à l'instigation de son Premier ministre, Laurent Salvador Lamothe, il avait institué le prélèvement d'un dollar cinquante (1,50 $) sur chaque transfert d'argent effectué sur Haïti venant de la diaspora; ainsi que les 5 centimes-minute sur les appels internationaux entrants, afin, disait-il, de financer l'éducation des couches démunies. Pourtant, les fonds collectés, dans de telles conditions, n'ont jamais atterri dans le Budget national. Tandis que le gouvernement reste devoir des mois d'arriérés de salaire aux enseignants. D'ailleurs, la comptabilisation de ces millions n'at jamais été faite.

Dans de telles conditions, où tous les mécanismes de contrôle du Budget sont vassalisés par l'Exécutif, Michel Martelly à les coudées franches pour ramasser les millions, comme à la perle.

Jovenel Moïse au pouvoir, copie fidèle de Martelly

Successeur de Michel Martelly mis en place, au Palais national, où il a hérité d'une administration corrompue faite sur mesure, Jovenel Moïse s'est résolu, à son tour, à perfectionner ce système. Non seulement s'est-il fait l'émule de son prédécesseur, dans la mise en pratique des actes criminels, il en a créé d'autres créneaux, en sus d'y introduire de nouveaux acteurs.

En effet, comme son prédécesseur, l'« *Homme de la banane*» (*Nèg bannann nan*) s'est offert des millions sous la table provenant des ministères et directions générales. Aussi bien que des kits alimentaires, sanitaires, pascaux et de fin d'année donnant l'occasion à la famille présidentielle de récolter des ristournes de leurs amis, ces hommes d'affaires bénéficiaires de contrats juteux et de concessions douanières.

Également, à l'instar de Michel Martelly faisant signer des contrats officiels générateurs de ristournes par Sophia Martelly, qui a entraîné la mort subite du juge instructeur Serge Jean Joseph, Moïse a mis Martine, sa femme, en mesure de parapher de gros contrats, sans avoir aucune qualité administrative pour le faire. C'est, d'ailleurs, le cas de l'accord *Dermalog,* la société allemande embauchée pour la production des cartes d'identité nationale et électorale. Ce projet, qui rapportait plus de USD 3 millions à l'ex-première dame, fut l'objet d'une enquête, menée encore par l'ancien sénateur Youri Latortue, suivie de la dénonciation de ce crime.

De toute évidence, l'installation de la corruption dans l'administration publique haïtienne s'est faite de manière incrémentielle, au cours des trois dernières décennies. (Une pratique, rappelons-le, initiée sous le gouvernement d'-Aristide). Aussi domine-t-elle dans tous les coins et recoins des institutions étatiques.

Mais, il semble que, de Préval à Ariel Henry, en passant par Michel Martelly et Moïse, tous sont liés, directement ou indirectement, au pillage du fonds PetroCaribe allégé de plus de USD 4 milliards $. Entre 2011 et 2023, les gouvernants qui ont été associés indirectement à ce brigandage financier, ont, par solidarité avec leurs amis et associés, joué le rôle de protecteurs des accusés. Rien d'étonnant que, malgré les appels répétés à mettre l'action publique en mouvement contre les dilapidateurs de milliards de dollars, les bandits à cravates continuent de courir, voire de diriger le pays. Sans désemparer !

Corruption systémique : Claude Joseph et Bocchit Edmond : victimes sacrificielles

Dans l'administration PHTKiste, l'objectif de la partie, répétons-le, consiste à s'enrichir, par tous les moyens. Dans la diplomatie, Claude Joseph et Bocchit Edmond ne devraient pas demeurer en reste. C'est pourquoi, l'ex-Premier ministre, doublé du chancelier, s'est trouvé un créneau pour se mettre au diapason de l'idéal PHTKiste. Aussi s'est-il créé les moyens de ramasser plus de trois (3) millions de dollars, pactole touché des personnes nommés par lui aux consulats et ambassades d'Haïti.

De son côté, M. Edmond s'est révélé « *créateur* », à sa façon. En attendant qu'une enquête vienne établir concrètement la source de sa fortune, il faut savoir que sa famille possède deux comptes en banque : un en son nom hébergeant USD 800 000 $; et un autre au nom de son épouse, Alma Edmond, née Phanor, avec USD 500 000 $.

En outre ce couple a fait l'acquisition, depuis déjà plus de deux ans, d'une maison dans un quartier huppé de la région métropolitaine de Washington, qui aurait coûté près d'un million de dollars. Il semble que l'ancien diplomate possède d'autres sources occultes de revenus illicites. Tout cela aide à préparer « *une retraite assurée et tranquille*».

Journaliste militant, depuis plus d'un demi-siècle, je connais bien comment évolue la vie des diplomates haïtiens, surtout ceux en poste à Washington. Mon frère, Ray Joseph, chargé d'Affaires à cette mission diplomatique, lors de son premier tour de service (sous Ertha Pascal-Trouillot); ensuite Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, sous le gouvernement intérimaire Alexandre-Latortue, avant d'être invité par René Préval à rester en poste, à la capitale américaine, j'en sais long.

Je veux tout simplement préciser que s'il était possible, légalement, de s'enrichir en tant qu'ambassadeur, M. Joseph l'aurait été plusieurs fois. D'autres avant lui, qui ont servi Haïti, avec compétence et intégrité, semblent avoir le même train de vie que mon frère. Car il semble que tous les diplomates envoyés en mission à l'étranger, à l'instar de mon frère, aient été animés du souci de servir leur pays dans les conditions fixées par la Constitutions et les lois haïtiennes.

Indéniablement, nous n'ignorons pas qui a ouvert la vanne ayant favorisé l'envahissement de la présidence et de l'administration publique d'Haïti par ces fonctionnaires voyous, qui ont changé la culture politique du pays et le comportement asocial et mafieux des gestionnaires de deniers publics, pratiquement, en moins de dix ans.

Sans vouloir lancer une idée que d'aucuns trouveront potentiellement raciste, il est opportun de souligner que les dérives des autorités haïtiennes, quelles que soient leurs gravités criminelles ou violations des droits humains ne dérangent pas les décideurs américains. Mais la vente de passeports haïtiens à des ressortissants étrangers, mettent la corruption sous un différent éclairage. Observons comment les Américains vont traiter ce dossier, à la lumière des nouvelles données mises en évidence par l'affaire Joseph-Edmond. En tout cas, faute de prescrire la potence aux transgresseurs des lois et de la Constitution haïtienne, une bonne dose de châtiment est nécessaire pour des hauts fonctionnaires criminels impénitents qui ont, jusqu'ici, bénéficié de la tolérance des donneurs de leçon en démocratie.

L.J.

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 3

MALGRÉ LE MOUVEMENT « BWA KALE » L'INSÉCURITÉ PERSISTE EN HAÏTI

Plus de 600 personnes tuées durant le mois d'avril, dit l'ONU…

Les États-Unis cherchent l'aide du Brésil…

Suite de la page 1

sant, qui font souvent des incursions sur la Côte des Arcadins, tuant des riverains sans défense et pillant des entreprises, ainsi que des maisons privées, en sus de tuer des membres de ces communautés et d'en blesser de nombreux autres, avaient observé un bref arrêt de leurs hostilités, ils avaient repris du service, dès le rappel des forces canadiennes à leur pays.

C'est donc dans le cadre de ces incessantes démarches que les États-Unis ont appelé le Brésil à la recousse. Pays sérieusement intéressé à jouer un rôle dans le système des Nations Unies, Washington croit opportun de proposer le déploiement des troupes de ce pays comme moyen de favoriser les ambitions de Brasilia, qui avait, dans le passé, participé à la mission de maintien de paix en Haïti, après le retour à l'ordre constitutionnel, qui était sérieusement mis à mal, à l'occasion du coup d'État que les militaires haïtiens avaient infligé au président Jean-Bertrand Aristide.

L'ambassadrice américaine à l'ONU se dit optimiste

En voyage à Brasilia, Brésil, dans le cadre d'une mission onusienne dans ce pays, Linda Thomas-Greenfield, qui représente les États-Unis, aux Nations-Unis, avait pour responsabilité de s'entretenir avec le président brésilien, Inacio Lula Da Silva au sujet du lancement de force spéciale sous la direction de Brasilia. Elle prétend être repartie optimiste, quant à une décision positive du chef d'État du Brésil.

Parlant à un journaliste d'Agence France Presse (AFP), durant son voyage de retour à New York, Mme Thomas-Greenfield dit qu'elle est repartie avec l'opinion que sous l'actuelle administration brésilienne les Brésiliens « *se soucient d'Haïti* ».

En effet, citée par AFP, l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU a souligné : « *Ils veulent que quelque chose soit fait, et ils*

Linda Thomas-Greenfield

se sont engagés à travailler avec nous au Conseil de sécurité pour trouver une voie à suivre ».

Et Linda Thomas-Greenfield d'ajouter : « *Nous faisons des progrès, mais nous sommes tous frustrés de ne pas avoir pu faire plus de progrès plus rapidement*». Il semble que cette frustration, dont parle cette dernière, car aucun pays ne paraît enclin à s'embarquer dans une mission militaire ou policière en Haïti soit partout. Car dans les milieux officiels, au sein des Nations Unies, l'argument relatif à l'illégitimité, donc à l'autorité constitutionnelle et légale du demandeur de cette intervention militaire étrangère, en l'occurrence Ariel Henry, préoccupe au plus haut point. Cette réticence, qui s'est manifestée et réitérée à maintes reprises par les États-Unis et le Canada, fait écho aussi au sein des pays membres du CARICOM, à qui le Canada faisait des mamours, histoire de les sensibiliser dans le sens de la prise en charge d'une telle mission. Selon toute vraisemblance, les Antillais anglophones ne se sont pas laissé attendrir par leur allié canadien.

L'optimisme n'est pas nécessairement au rendez-vous

Si l'ambassadrice Thomas-Greenfield se croit autorisée à lancer une note optimiste, par rapport à l'humeur des Brésiliens affichant leur bienveillance envers Haïti, ce sentiment ne semble pas imprégner d'autres acteurs proches de l'ONU.

Il faut rappeler que la Russie et la Chine continentale, deux membres de l'ONU ayant droit de véto, ne sont pas tendres envers la situation d'Haïti, une attitude, croit-on, affichée par Moscou, en signe de solidarité avec Pékin. Ce dernier en veut à Haïti pour être un des rares pays de la Caraïbe à entretenir des relations diplomatiques avec Taïwan.

Intervenant, à son tour, dans ce dossier, Marie Isabel Salvador, la nouvelle représentante spéciale de l'ONU pour Haïti, nommée en remplacement de Helen Meagher La Lime, a exprimé différemment son optimisme. Aussi a-t-elle dit garder « *toujours l'espoir*» qu'un pays unique décide de se porter volontaire, misant encore sur la bonne volonté des pays antillais anglophones de prendre l'initiative de diriger cette mission. Mais elle reste accrochée à l'idée qu'il est nécessaire que la communauté onusienne se mette à « *innover* » afin, dit-elle, « *de trouver d'autres moyens de fournir cette force* ».

En clair, « *cette force spéciale internationale* », dont personne ne veut assumer la direction, reste le nœud-gordien de toute l'affaire. À cet égard, Keith Mines, directeur du programme Amérique Latine, à l' « *Institut américain pour la paix* », souligne : « *C'est assez simple. Personne ne veut le faire. Il n'y a tout simplement aucun pays qui se sent actuellement responsable ou contraint de le*

Maria Isabel Salvador

faire ».

Toutefois, se faisant l'écho de la communauté internationale appuyant fortement l'Accord du 21 décembre sur lequel compte Ariel Henry et ses alliés, pour trouver une solution à la crise, dont le principal volet constitue la création d'un Conseil électoral provisoire (CEP), l'organisation d'un référendum et la tenue des élections fin de 2023. Il monte en épingle la signature d'un plan visant la mise sur pied d'un gouvernement de transition ayant pour mission la réalisation de ce scrutin.

Mais M. Mines ne se fait pas d'illusion, quant à l'objectif ultime de l'Accord du 21 décembre 2022. Aussi a-t-il lancé cette mise en garde : « *Mais il y a ce problème de l'œuf et de la poule, parce qu'il est difficile de voir comment un processus politique peut aller n'importe où tant qu'il y a cet effondrement de la sécurité* ».

Le Conseil de sécurité de l'ONU préoccupé par la situation en Haïti

Alors que la question du déploiement d'une force militaire spéciale internationale fait l'objet de discussion au sein des États membres de l'ONU, le Conseil de sécurité se penche sur l'aggravation de la crise sécuritaire. Dans un communiqué publié le lundi 8 mai, il lance le cri d'alarme suivant :

« *Le conseil de sécurité de l'ONU condamne dans les termes les plus forts la violence croissante, les activités criminelles, les abus et les violations des droits de l'homme qui compromettent la paix, la stabilité et la sécurité d'Haïti.*

« *Ces actes criminels notamment les enlèvements, la violence sexuelle et sexiste, la traite des personnes, le trafic de migrants, les homicides, les exécutions extrajudiciaires et le recrutement d'enfants par des groupes armés et des réseaux criminels représentent une menace pour la sécurité des autres pays de la région* ».

Par la même occasion, cet organisme de l'ONU lance un appel aux autorités pour qu'elles prennent des dispositions afin de faire régner la justice dans le pays, notamment à sévir contre les auteurs de tels crimes. En ce sens, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est prononcé pour que soit sauvegardée l'indépendance totale du pouvoir judiciaire. Car lui seul peut faire le jour sur ces faits d'une extrême gravité, afin de déférer les accusés è la justice.

L.J.

HAÏTI ÉCONOMIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT TRÈS MALADE

En panne de dollars, mais aussi de gourdes…

Les retraits très limités pour les deux monnaies…

Suite de la page 1

stations bruyantes, dans plusieurs banques de la place. On a même enregistré des cas, à la capitale, où des déposants outrés de ne pouvoir s'approvisionner en devises, pour des valeurs bien inférieures à leurs dépôts en dollars, commençaient à vociférer. Dans le cas d'une succursale de la Sogebank, à Pétion-Ville, des clients mécontents ont même saccagé le vestibule de l'immeuble. Tandis que d'autres encore, des femmes, s'étaient déshabillées, s'affichant en sous-vêtements, geste assumé pour forcer les banques à obtempérer à leurs demandes.

Mais les choses ont pris une nouvelle tournure, depuis lors, le billet national, à son tour, suit la même logique que la monnaie américaine. Cette observation a été faite dans les banques privées, mais on s'est vite rendu compte qu'il s'agit d'une situation extrêmement grave, puisque même les maisons de transferts se trouvent dans l'impossibilité de verser aux clients les sommes qui leur ont été expédiées de l'étranger.

On se rappelle bien qu'une circulaire de la Banque centrale fait obligation aux maisons de transfert de payer, en monnaie haïtienne, les valeurs transférées en dollars à leur bénéfice.

On peut imaginer le dilemme, tant des banques privées que des entreprises responsables de la remise aux clients de leur argent se trouvant dans l'embarras de trouver les montants en gourdes pour s'acquitter de leur responsabilité envers de telles personnes.

Les activités commerciales menacées

Suite en page 13

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 4

La musique, ce précieux don du bien-être

Par Richard Casimir

La musique est la principale forme d'art qui nous tient compagnie durant toutes les activités de notre vie. Nous y recourons tous, au-delà de nos différences d'âge, de culture et de classe sociale, dans les moments de joie et de triomphe, d'abandon et de défaite, de loisir et de retraite. Sa forme d'expression semble traduire le langage de nos sentiments muets, révélant la prééminence spirituelle de notre nature humaine, et par voie de conséquence, son besoin astreignant d'exultation et d'éclosion.

Il est difficile d'affirmer avec certitude quand et comment la musique fut inventée. Les registres historiques révèlent que les premiers hommes s'y adonnaient déjà en tapant des morceaux de bois ou des morceaux de pierre les uns contre les autres. Éventuellement, sa pratique a évolué avec l'invention d'instruments de plus en plus élaborés, offrant â nos antécédents d'avantage de possibilités d'expérimenter avec le son.

Cette expérimentation leur a permis de découvrir ce précieux art, qui depuis, n'a jamais cessé de divertir nos sens, en raffermissant nos liens interpersonnels et culturels. Toutefois, on se demande d'où provient le désir qui a occasionné son invention. Les musicologues soutiennent que si le désir provient de l'angoisse de l'âme, commotionnée par le défi de la vie, l'inspiration, en échange, a dû venir de la nature ambiante. Le poète français Henri de Régnier s'est fait l'écho de cette assertion en ces termes : « *La musique est faite des bruits de la nature et des soupirs de l'âme* ».

Un regard inquisiteur autour de nous suffit pour nous rendre compte qu'effectivement la musique n'a pas été inventée, car elle a toujours été présente dans la nature qui nous entoure. Les données anthropologiques soutiennent cette conviction, révélant qu'en faisant de la musique, les premiers hommes se sont vraisemblablement inspirés des phénomènes naturels dont ils furent témoins, notamment : les chants des oiseaux, le sifflement du vent, le clapotis des vagues et le grondement du tonnerre. Ces données stipulent également que leur expérience dans la nature leur a sans doute enseigné que la production du son dérive de la vibration d'une source résonante. Cette connaissance fondamentale les aura aidés plus tard à inventer des instruments avec les objets qu'ils avaient alors à portée de la main.

La pratique de la musique a dépassé aujourd'hui sa fonction primitive comme une source de stimulation émotive et sensorielle. Elle a incorporé à travers le temps une fonction éducative, culturelle et sociale qui provoque au niveau personnel une introspection intérieure qui nous aide à digérer nos expériences de vie. Dans sa diffusion et sa pratique nous y avons trouvé une source inépuisable de réconfort, et une nouvelle manière de nous exprimer lorsque le langage de la dialectique nous échoit.

C'est pour cette raison que la mythologie grecque a concédé à la musique une provenance divine qui la place au-dessus des toutes les autres formes d'art. En effet, l'étymologie même du mot musique dérive du mot grec Moûsai, qui signifie dieu. Cette prédilection des anciens grecs pour la musique est éloquemment illustrée dans l'histoire d'Orphée. Selon ce conte mythologique, Orphée, un jeune poète-musicien, tombe amoureux d'Eurydice, une belle divinité de la nature, et la demande en mariage. Le jour même des noces, cette dernière est mordue par un serpent venimeux. Elle meurt, et se retrouve en enfer. Bouleversé par la douleur, Orphée descend dans le monde de l'au-delà pour tenter de la récupérer. Il y réussit en adoucissant le cœur du dieu de l'enfer, à travers le langage amadoué de la musique.

Mais ce dernier le prévient de ne pas regarder sa femme avant de sortir du séjour des morts, sinon elle y demeurera, sans espoir de retour au monde des vivants. Mais, au seuil de la sortie, Orphée succombe à la tentation et la regarde à nouveau. Comme l'avait prédit le diable, elle disparait instantanément dans le monde obscur des morts. Emparé par le chagrin, Orphée perd toute motivation de vivre. Il meurt éventuellement de tristesse, et descend en enfer, ou il retrouve enfin la joie en compagnie de sa bien-aimée.

Certes, comme la majorité des récits mythologiques, cette histoire parait être simpliste et naïve. Cependant, cette épique naïveté qui la caractérise est intentionnelle. Elle est destinée à dévoiler un message allégorique d'une grande valeur morale.

Conséquemment, nous interprétons l'histoire d'Orphée comme une représentation caricaturale de ce que la musique peut représenter pour nous, en fonction de nos nécessités affectives et de nos besoins du moment. Elle évoque également de manière captivante le pouvoir apaisant de ce bel art, dont le charme envoûte même le dieu de l'enfer. Elle souligne enfin le lien qui relie la musique avec la nature à travers le mariage d'amour entre Orphée et Eurydice.

Probablement, la principale différence entre la musique et les autres formes d'art, est qu'elle nous porte à faire une introspection intérieure dans l'intimité de nos pensées, sans aucune représentation visuelle, tactile, ou gestuelle. Elle nous laisse interpréter son audition, à notre aise, selon l'unicité de notre personnalité et de nos expériences de vie.

Outre sa qualification d'art, la musique est aussi une science. Elle l'est, car les éléments qui la caractérisent, à savoir : les concepts du son et de la fréquence, du rythme et de la séquence, du temps et du silence, relèvent de la physique et des mathématiques. De ce fait, à âprement parler, en interprétant une pièce de musique, nous nous soumettons dans l'instant à un exercice mental de calcul et de fraction, transformant des données scientifiques, représentées sous forme de son et de rythme, en une expression artistique. Cependant, la décodification de ces données scientifiques passe à travers le filtre de nos émotions, recouvrant dans le processus la nature organique et divine qui nous émeut.

L'ambivalence originaire de la musique, alliant la raison à l'émotion, la logique à la créativité, et le rêve à la réalité, la rend une arme de choix dans les débats sociaux, politiques et philosophiques. Cela explique pourquoi les musiciens se placent généralement à l'avant-garde des luttes d'émancipation sociopolitiques. Cela a été le cas dans la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis : les musiciens noirs américains ont recouru aux blues, au jazz, et au chant plaintif du negro spirituel, comme une forme d'expression argumentative.

Parallèlement, dans l'ancienne Union Soviétique, le compositeur Dimitri Shostakovich manifestait contre l'autoritarisme du régime de Staline, en encodant des messages de protestations dans ses compositions, notamment dans sa cinquième symphonie. Le célèbre violoncelliste Rostropovitch en fit de même, à travers ses impétueuses interprétations instrumentales. En réponse, le dictateur soviétique les expulsa tous les deux du pays pour faire taire leur influence.

Toutefois, la musique ne fait pas seulement écho de l'angoisse de l'homme naguère, luttant pour l'émancipation de ses droits civils, sociaux et politiques. Elle adapte opportunément le ton et la cadence de sa voix pour exprimer les aspirations des nouvelles générations, confrontées par les défis de leur époque. D'où l'émergence de la musique *Hip Hop* dans les années 1970, comme un nouveau genre musical reflétant la dure réalité de vie des jeunes noirs et latino- américains qui vivent dans les bidonvilles. Cette musique évoque à travers un discours syncopé, révolté et radical, soutenu par une constante rythmique, leur lutte contre la pauvreté, la violence, et la désolation. Les paroles de la chanson «*Gangsta's Paradise* » du rappeur Coolio, peignent une image évocatrice de cette triste réalité.

Éventuellement, le *Hip Hop* a brisé les barrières de la condescendance sociale, culturelle et raciale, pour devenir aujourd'hui une forme alternative d'expression pour les jeunes du monde entier, congruente avec leur nature rebelle et contestataire.

D'après ce qui précède, nous concédons que la musique est pour nous un élixir à tout usage, un don du bien-être qui nous assiste selon les nécessités du cœur. Nous savons, certes, comment elle nous fait sentir, mais nous ne savons pas comment la définir, parce qu'elle signifie différentes choses pour différentes personnes. Opinant sur son importance vitale pour notre nature humaine, Friedrich Nietzsche a émis cette pensée fort appréciée des musiciens : « *La vie sans musique aurait été tout simplement une erreur, un calvaire, un exil* ». Heureusement, dans sa sagesse infinie, la divine providence y avait tout pensé.

Finalement, à titre personnel, je conviens que la musique est un trésor que notre imagination a découvert dans les salles symphoniques de la nature ; dans les forêts, dans les montagnes, au milieu de l'océan, et dans la solitude de nos pensées. C'est le vent qui, dans son indiscrétion impulsive, nous a révélé le secret de son existence, et à travers elle, la plus grande sagesse de l'existence : l'harmonie. Selon cette sagesse, chaque voix de la nature a une valeur à la fois unique et symbiotique, dont l'expression est mesurée par la logique et l'émotion.

casimir_richard@hotmail.com
14 avril 2023

P.S. *Pour ruminer les idées élaborées ci-dessus sur le sujet de la musique, je vous invite à écouter l'interprétation de ¨Only Time¨ par Enya, ainsi que les pièces citées dans l'article.*

Orphée et Eurydice : Gluck
Orphée et Eurydice - 'J'ai perdu mon Eurydice' (Juan Diego Florez, The Royal Opera) - YouTube

Negro spiritual : Let my people go.
www.youtube.com/watch?v=r_vhBMWWnBE&list=PLeSjQNUK_kinZyzXeZhdzcdeaK4YxYNsX

Gangsta's Paradise.
Coolio - Gangsta's Paradise (feat. L.V.) [Official Music Video] - Bing video

Symphonie Nº 5: Dimitri Shostakovich
www.youtube.com/watch?v=0FF4HyB77hQ

Dvorak Cello Concerto: Mstislav Rostropovich
Dvorak Cello Concerto in B minor - Rostropovich - YouTube.

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 5

Comment sera Haïti dans 50 ans ? ? ?

Par Clausel Midy *

Quand on analyse et constate ce qui se passe en Haïti aujourd'hui il semble peu probable que le pays retrouve les voies du développement. Lorsque nous mettons en observation les différents paramètres pouvant faire avancer un pays, on se rend compte que tous ceux d'Haïti sont au rouge et ne peuvent point l'aider à avancer. Dans ce cas, l'avenir du pays est hypothéqué, car pour construire un pays et le faire rayonner, l'un des éléments essentiels est l'application et le respect des lois qui permettent à chaque individu de bénéficier des avantages que lui confère son statut quel que soit son origine, sa classe sociale ou ses attaches politiques. De même, il devra subir les. Conséquences de ses actes sans qu'on cherche à savoir qui il est et quel est son statut socio- économico politique. Or cet élément capital à l'harmonisation des structures administratives et étatiques est foulé aux pieds, et comme l'avait dit un philosophe du 18e siècle « *à grands voleurs grande révérence et à petits voleurs grande potence* ». Comme on peut le comprendre, ces hommes au pouvoir s'intéressent plus à leurs fortunes qu'aux besoins du peuple.

Comment un pays gouverné par de tels individus puisse suivre le cheminement qui conduit au progrès et à la prospérité. Par ailleurs, un pays qui aspire au progrès doit rechercher des valeurs sûres, des techniciens dans tous les domaines, des professionnels de haut niveau capables d'accomplir presque des miracles grâce à leur savoir et leur savoir- faire. Malheureusement en Haïti ces derniers temps c'est l'ère de la médiocrité, la politique des clans qui prédomine. Quelqu'un installé à un poste n'est pas forcément capable de l'occuper mais il peut être l'ami du chef, ou recommandé par quelqu'un haut placé et voilà le tour est joué. Alors, pensez-vous que dans ces conditions un technicien de valeur trouvera à se caser? Non et non car celui qui est au timon des affaires n'étant pas lui-même diplômé ne saurait accepter dans son service un individu qui est plus formé que lui. Si par un heureux hasard ce technicien est accepté dans le service, il devra, pour y rester, accepter de s'effacer, rester dans son coin et ne pas essayer de faire étalage de ses connaissances. Ainsi ce professionnel, découragé par ce rôle obscur qu'il est obligé de jouer, cherchera par tous les moyens à laisser le pays pour aller ailleurs, n'importe où l'on prendra ses connaissances en considération.

Alors dans ces conditions, quand tous nos techniciens auront laissé le pays, que restera- t- il dans 50 ans?

Sur un autre plan, nous ne voyons pas comment Haïti pourrait progresser sans justice. Aujourd'hui, que voyons-nous? Des hordes d'individus qui siègent aux plus hautes structures de l'administration et de l'État et qui, pour la grande majorité, sont accusés de malversations, de vols, de crimes etc. et continuent à siéger et à fonctionner au mépris de la bienséance et du respect des institutions. Quelle justice peut-on attendre de tels magistrats, de tels ministres ? De tels juges etc. Pensez- vous qu'on puisse arriver sans heurts dans 50 ans avec de telles pratiques et pensez également que ce pays se développe ou est sur la voie du développement.

Ceux qui ont travaillé dur toute leur vie et ont accumulé un petit pécule vont- ils se laisser dépouiller sans rien faire. Se présentent à eux deux solutions : se réfugier à l'étranger rapidement et laisser leurs biens entre les griffes des assassins et des valeurs ou bien les brader et s'envoler vers des cieux plus cléments, car la justice n'est pas au rendez- vous dans le pays. Ainsi, dans 50 ans encore, si rien n'est fait, donc si cela continue à se dérouler comme maintenant, comment sera Haïti?

Mettre en exergue tous les paramètres qui conduisent à la déchéance d'un pays serait aboutissant dans le cas d'Haïti, car partout où le regard se porte, c'est la dégénérescence totale et rien de bon ou de beau ne brille à l'horizon, cependant il existe un élément sur lequel nous ne nous sommes pas encore penchés et qui représente à mon avis la clé du succès ou l'instrument de la déperdition. Il s'agit de la jeunesse ! ! !

On a toujours dit que la jeunesse représente l'avenir d'un pays. On le conçoit quand cette jeunesse est bien formée, applique les principes pratiques et expérimentés par les aînés. Mais en l'absence de ce travail de base et quand loin de donner le bon exemple, ces aînés n'ont fait que la pervertir par leur égotisme, leur égocentrisme et leurs mauvaises tendances, cette jeunesse représente un poison violent qui ne pourra que conduire la nation encore plus et plus vite dans l'abîme.

Il faut noter à la décharge de cette jeunesse qui repousse l'instruction que les adultes ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour détruire l'idée même de l'école, en leur faisant croire que leur avenir est ailleurs. En outre comme l'école ne conduit à rien de positif. Il est préférable, pour qu'ils arrivent à leurs fins, de se mobiliser sur la voie publique et dans les barricades. D'autre part, pour démotiver les élèves. On ne paie pas les professeurs qui n'assurent point les cours. Et le cercle infernal de grève des profs suivie de manifestations des élèves qui éloignent de plus en plus les élèves des écoles..

Pour finir, l'instruction dépassée à laquelle sont soumis les élèves les transforme, comme on le dit souvent, en tête bien pleine et non bien faite. En effet, on ne leur apprend pas à raisonner mais de préférence à remplir leur tête de matières non utiles. De tout ce qui précède, il s'ensuit, de la part des élèves, et même des étudiants, un refus d'apprendre et de se perfectionner. Le pourcentage qui arrive à surnager à la surface n'est pas destiné à rester au pays. De nos jours, cette envie de partir se trouve renforcée par l'offre alléchante des E.U, qui propose à tous ceux qui ont une attache aux USA d'y venir, sans passer par les tracasseries administratives d'autrefois. Ainsi donc les parents voient avec satisfaction leurs enfants, les jeunes, s'en aller aux EU, au Canada, en Europe, etc., mais dans 30 ans, dans 50 ans, combien de cadres formés trouverons nous en Haïti ?. Le pays sera livré aux appétits féroces et sans bornes de nos chefs, car l'élite haïtienne s'épanouit dans les territoires d'outre-mer, tandis que ceux restés au pays s'emploient à copier leurs aînés en continuant à piocher allègrement dans le peu qui restera des ressources du pays, sous le regard faussement bienveillant des « *amis d'Haïti* », qui viendront jouir des valeurs inégalées de notre pays et de la servitude de nos frères et sœurs qui auront à bénéficier des « *largesses*» du Blanc.

* *Dr Clausel Midy : Promotion Rosalvo Bobo, de la Faculté de médecine et de pharmacie, à Port au Prince, 1967/ 1973; brillant ophtalmologue installé au Cap-Haïtien depuis bientôt 50 ans.*

5 mai 2023

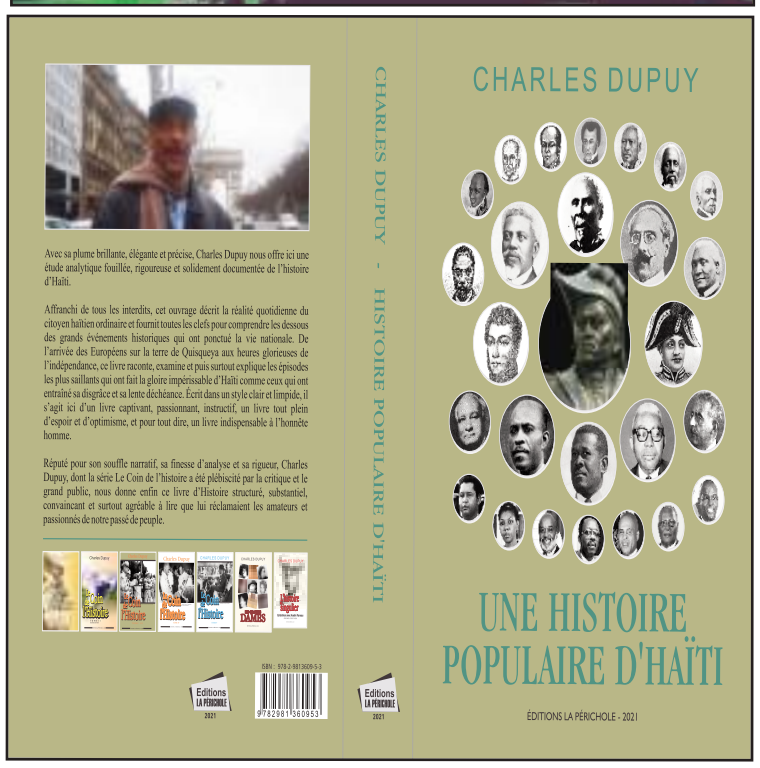

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Kounnye a ke eskandal Ayiti a vin youn kesyon entènasyonal, kisa pou n atann?

Se pa youn sekrè pou pèsonn, ann Ayiti kòm aletranje, ke bann lidè, osnon *ledè*, Ayiti yo se youn bann vòlè, dechèpiye, ki pa nan administre okenn peyi ni travay sou relasyon ak okenn lòt peyi. Se lajan ase yo konnen. Epi yo lage kò yo nan tout vye konbinezon pou fè lajan, pandan ke anplwaye Leta pa touche, epi pèp la tonbe nan plis malsite, jiskaske mounn ap mouri grangou chak jou, epi Nasyon Zini ap mande charite pou plis pase 4 milyon Aysyen in nan grangou.

Mwen pa gen anyen m ap aprann nou, paske depi 2 semèn pi gwo nouvèl ki gen pou wè ak Ayiti, se anbasadè peyi a nan peyi Etazini, ki te chita nan Wachintonn, kapital ameriken an, t oblije rantre lakay brid sou kou. Sè ke gouvènman ameriken te mande gouvènman ayisyen raple misye tousuit, paske yo jwenn ke li te monte youn konmès paspò sou lè kote pou l vin rich.

Kisa? Anbasadè nan konmès paspò? Asireman nou wè tout istwa ki te parèt yo, se pa mwen k ap fabrike okenn koze pou m sal non gwo otorite nan gouvènman de fakto Ariel Henri a (Aryèl Anri). Annik pran telefòn pòtab noue pi al nan *Google*, sou entènèt la, n ap jwenn tout detay sou kesyon an.

Se laprès tout peyi ki met koze a deyò, sa k pase Anbasadè Bocchit Edmond –mwen pa di Boulchit non, jan anpil mounn rele msye.Wi, bra msye pran nan moulen ak tout ti sè l la, ki rele Bétyna Edmond, ki t ap travay nan konsila ayisyen nan Nouyòk la, men ke anbasadè a te transfere nan zòn Wachintonn pou mete l anchaj konmès paspò sou lè kote a.

Anpil pawòl ap pale, men n ap tann tout envestigasyon fèt pou n konnen si se vre, ke otorite bò isit jwenn youn kont anbank ak 8 san mil dola (800 000.00 $) sou non Bocchit Edmond, epi youn lòt ak 5 san mil (500 000.00 $) sou non madanm ni. Si sa verifye, mesyedam yo gentan milyonnè, pandan ke anplwaye gwoup paspò nan Wachintonn nan ak anplwaye Ministè Enteryè nsn touy kondils yo sot pase 6 mwa san touche 5 kòb. Afòs nou te fè bri ak sa nan jounal la, yo te peye anplwaye yo 3 mwa. Men kounnye a yo rekòmanse, epi se 4 mwa san peye.

Apre 32 zan nan diplomasi a, se youn gwo wont pou youn Anbasadè!

Antouka, n ap mande kijan anbasadè a ak madanm ni arive gen gwo mago sa a? Selon sa otorite ameriken yo ta di, nan konmès paspò a, yo t arive vann paspò pou di mil dola (10 000.00 $). Wi, pou youn sèl paspò wi! Se pa pou Ayisyen non, men pou etranje lòt peyi ki te gen pwoblèm ak otorite lakay yo e ki te bezwen sove anvan yo te met lapat sou yo.

Kòm mwen deja di, se gwo ankèt ki pou fèt pou yo jwenn konbyen paspò ki vann nan kondisyon sa a epi youn bann lòt tou

Diplomat ak anplwye konsila Klod Jozèef to bay djob te pye anpil, kidonk yo t ap fè magouy pou rantre lajan yo.

ki vann nan fè koutay. Kanmenm, baze sou sa gouvènman ameriken an deja jwenn, yo deklare Boccit Edmond *« persona non grata »*. Nan langaj diplomatik, sa vle di msye se youn *« endezirab »*, ki pa ka rete nan peyi yo.

Ala youn kout souflèt marasa pou youn anbasadè ki monte grad sou grad, diran 32 zan nan karyè li, jouk li te gentan fè youn kout Minis Afè Etranjè sou Jovnèl Moyiz (Jovenel Moïse), de septanm 2018 jouk lane 2020, anvan prezidan l nan te voye l vin pran pòs anbasad Ayiti a nan Wachintonn. Epi Aryèl Anri (Ariel Henry) te kenbe msye nan pòs la jouk yo sot pran bòt li 2 semèn de sa. Fò m di nou tou ke msye pase nan gwo lekòl nan peyi Angletè. Li diplome nan gwo inivèsite Oxford. Kidonk se pa nenpòt ki mounn layk dis layk dat. Mwen konprann lè anpil mounn ap di: ***"Ala youn gwo wont!"*** Mwen menm mwen di, li te lè li te tan pou verite kòmanse soti nan bouch yo menm, dekwa pou n wè ak ki klas mounn nou ann afè ki alatèt peyi a, ap reprezante l nan gwo kapital nan lemonn.

Nan voye toya younn sou lòt, anpil revelasyon fèt

Kòm yo di an franse *"Qui se ressemble s'assemble! »* Epi ann angle se *« Birds of a feather flock together » (Zwazo menm plimaj vole ansanm!)* Enben, Anbasadè Edmond lonje dwèt sou ansyen Minis Afè Etranjè e Premye minis pou 13 jou a, Claude Joseph (Klod Jozèf). Li di se msye ki responsab tout deblozay ki pete a. Se Claude Joseph ki lakòz li pèdi djòb li. Men Mesye Joseph di li pa konn anyen nan sa. Dayè, si l pa t ka ranvwaye anbasadè a lè l te minis, se pa kounnye a ke l ap konbat gouvènman ki la a pou l ta gen plis pouvwa, jouk pou fè revoke l.

Antouka, nan voye toya younn sou lòt, Anbasadè Edmond lage tout briganday la sou Claude Joseph. Se li ki te kòmanse tout bagay lè l te Minis Afè Etranjè, lè l te plase youn bann mounn pa l nan diplomasi a. Li te menm voye kouzen l, Gélorme Juste (Jelòm Jis), nan Wachintonn pou pran kontwòl konsila nan anbasad la ak gwoup paspò a. Epi se kouzen an ki te kòmanse konmès la. Okontrè, lè Ameriken te dekouvri sa, nan lajan ak demann paspò ki te pral lakay Jelòm nan Maryland, olye yo vin nan anbasad, gen youn rapò ki te fèt sou sa, epi yo te pran bòt msye.

Tou sa te fè youn gwo deblozay nan pwogram Scoop FM Gary Piere-Paul Charles (Gari Pyè-Pòl Chal), nan samdi swa, 29 me a. Mesye yo, kivedi Anbasadè Edmond ak Claude Joseph, t ap reponn younn lòt youn fason mounn pa janm wè. Pa t gen afè *« les linges sales se lavent en famille »*. Eskandal pete nan lafanmi. Epi jan pawòl la di, *"Si mounn andan pa vann ou, mounn deyò pa ka achte w"*.

Li klè tankou dlo kokoye ke se youn bann vòlè ki anchaj peyi

Ariel Henry,de facto Prime Minister, the boss of all those implicated in the corruption business.

a, avèk youn sèl Chèf Siprèm alatèt ki pa gen Palman ak Lajistis pou l rann kont. Msye rele Ariel Henry. Pinga pèsonn vin di m, an tan ke Premye Minis, ki sanse okouran tou sa k ap pase nan administmrasyon l, li pa t konn anyen de gagòt ki t ap fèt nan Wachintonn nan. Sandout, yo te depoze pa l nan youn kont espesyal. Dayè, Ministè Afè Etranjè te pibliye youn rapò 40 paj nan lane 2021 ke Premye Minis la genyen. Ladan l, sa ekri nwa sou blan ke inite paspò nan anbasad la *« ap fonksyonnen tankou youn biznis pèsonèl, ki depann de enfliyans pou met mounn an pozisyon, youn bafay fanmitay, pa plis ke sa. Sa vin tounen youn izin pou fè kòb, ki louvri pòt la byen laj pou se enfliyans ki konte, fè chantay, anfen ki pèmèt kòripyson blayi san rete nan tout nivo nan anbasad la »*. Se pa mwen ki di non.

Se pa ni ayè, ni avanyè, yo nan move zafè nan Anbasad Wachintonn nan

Jan nou wè l la, se pa ni ayè ni avanyè, anbasad Wachintonn nan move zafè. Poutan, anyen pa janm te fèt pou mete lòd nan dezòd la. Paske yo tout se menm, kit se chèf aletranje, kit se chèf ann Ayiti. Men bagay yo rive nan youn pwen kote mounn andan ap vann younn lòt pou chape poul yo.

Anpil gagot te kon fèt nan anbasad la lè Atistid te prezidan tou.

M oblije pran youn ti kredi nan kesyon gagòt yo abitye fè ak lajan paspò a. Jounal *Washington Diplomat* la, nan kapital ameriken an, pibliye youn atik vandredi pase, nan dat 5 me, kote jounalis la chita sou koze eskandal paspò a ki lakòz Boccit Edmond pèdi djòb li. Larry Luxner, ki ekri atik la, mansyonnen ke nan liv mwen te ekri, ann angle, nan lane 2015 la, *"For Whom the Dogs Spy? (Pou kilès Chen yo ap espyonnen?)*, mwen te eksplike gagòt mwen te jwenn y ap fè ak lajan nan anbasad la. Se gouvènman Lavalas Jean-Bertrand Aristide (Jan-Bètran Aristid) ki te anchaj lè sa a. San pale anpil, nou te bay youn ti egzanp ki montre gagòt la byen klè. Lè m te pran anbasad la, nan mwa mas 2004, se 60 mil dola ase (60 000.00 $) yo t ap voye nan kès Leta. Sou dezyèm mwa m, se 2 san 50 mil (250 000.00 $) mwen t ap voye. M ap kite n kalkile konbyen lajan ki te pase nan gagòt. Mwen remèsye jounalis Luxner pou jan li blanchi m, san l pa di sa dirèteman. Msye di, « *Mwen the rankontre dwayen nan diplomasi a nan « apatman trè modès li nan Bwouklin ak madanm ni Lola Poisson »*. Kivedi nou pa t nan ranmase milyon.

Okontrè, se lòd mwen te mete nan dezòd la. Nan lane 2009, dènye ane konplèt mwen te nan anbasad la, paske mwen te bay demiyon m nan dat premye septanm 2010, se plis pase 5 milyon dola (5 000 000.00 $) mwen te voye nan kès Leta pou tout lane a. Antouka, mezanmi, selon kalkil ki fèt, anbasad la ta fèt pou rantre 10 milyon dola par an, kounnye a. Men depi konpè ki rele tèt li « *Bandi legal* » la te pran pouvwa a nan lane 2011, yo te vin retabli gagòt nan anbasad la. Yo te lage nan pran lajan sou lè kote nan kont paspò a, pou regle zafè pa yo. Epi yo vin met sistèm peze-souse a a youn tèlpwen ke eskandal la pete nan figi yo. Kounnye a, se lemonn antye ki okouran sa k ap pase ak vòlè lakay yo a tout nivo.

Etranje sitirèz yo gen responsablite pa yo nan tout gagòt la

Alò, m ap lonje dwèt pa sèlman sou mesyedam lakay yo, men sou sa yo rele « *kominote entènasyonal* » la, sitou Ameriken, ki boule anfòm-anfòm ak bann vòlè yo. Nou pa ka bliye ke se Sekretè Deta ameriken an, Madan Hillary Clinton, ki te deplwaye tout enfliyans li pou mete « *Bandi legal* » la opouvwa, nan lane 2011. Epi msye pase kòn nan bay Nèg Bannann nan, ke yo menm ankò ansasinen nan dat 7 jiyè 2021. Epi, Claude Joseph te kouri fè dap piyan sou pouvwa a tousuit. Men 13 jou pita, nan dat 20 jiyè, gwoup sendika diplomat yo rele CORE Group la, ki travay sou lèzòd Wachintonn, te met msye atè epi vin bay Ayiti Ariel Henry kòm sèl chèf. Epi gagòt la te kontinye anba je yo san yo pa di anyen.

Kisa ki lakòz dènye gwo bri nou tande a, ki vin met tout bagay nan lari onivo entènasyonal? Èske se pa youn kout klaksonn ki bay pou di *« Men sa se twòp atò ! »* M ap mande tou si se pa mouvman *Bwa Kale* a ki fòse sèten gwo bwa byen lwen Ayiti vin konprann ke jwèt la make pou tounen youn gwo rigòl san. Paske gen youn pawòl k ap pale ki di pèp la p ap kouri dèyè gang a sapat sèlman, y ap pase pran gang a kravat tou ! Olye ke sitiyasyon an vin gate nèt epi pou peyi a vin tonbe nan tchoubounm pirèd toujou, sanble pral gen youn netwayaj k ap fèt kont vòlè ofisyèl yo. Jan nou toujou di l la, « *À peine si les plus justes seront sauvés* ». M ale !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
10 me 2023
raljo31@yahoo.com

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

which is the core of the editorials in French and English, on pages 10 and 11. As if the editor had discussed things with me before, he vividly expressed what I had in mind.

So, I will spare you another rehash of that scandal which has further sullied the reputation of Haiti and caused Ambassador Edmond to shamelessly end a 32-year career. But as the saying goes, one reaps what one sows.

I fail to understand why the scandal was kept under wrap for nearly two years, because in June 2021, the U.S. Customs had discovered the scheme used to deprive the consular office at the Embassy of thousands of dollars through deception. Those U.S. officials had seized several packages with a total of 400 passport applications from Haitians living in Chile and cash amounting to $50,000, not going to the Embassy, but addressed to the private residence of Gélorme Juste in a Maryland suburb. This Mr. Juste, cousin of the then Foreign Minister Claude Joseph, had been put in charge of the consular section of the Haitian Embassy, which oversees passport production.

It should be noted also that all consular offices abroad, including those in the United States and the ones in the Dominican Republic, next door to Haiti, must send their passport applications to the office in Washington where the precious document is processed. This has been so since 1992 when Jean-Bertrand Aristide, in golden exile in Washington, was recognized by the United States and other countries as the lawful president of Haiti. Thus, was he allowed to amass millions from Haiti's consulates all over.

Whether Bocchit Edmond or Claude Joseph, the corruption remains in place

Following the discovery by the U.S. Customs of the parallel passport operations by Gélorme Juste and another associate, the Foreign Affairs Minister, his cousin Claude Joseph, had sent a commission to Washington which prepared a report about the mess they found. And Gélorme Juste was quietly recalled.

But the illegal system remained in place, and Ambassador Edmond benefitted from it. He even transferred his younger sister Bettina Edmond, from the New York Consulate to Washington where, on the side, from home, she conducted a parallel passport operation.

In December 2021, former Senator Youri Latortue, who was chairman of the Senate Ethics and Anti-Corruption Commission, also issued a report in which it was stated that officials from the Haitian Embassy in Washington had embezzled $4 million. He had asked for a thorough investigation.

According to reporting at the time, Ambassador Edmond denied what he termed "rumors," acknowledging, however, that "some embassies and consulates in debt have yet to send in passport or money applications forms." But there has been no follow-up, until the latest scandal broke.

A tradition of misusing funds from the passport unit

To be noted, the misuse of funds from the passport unit at the Washington Embassy began when President Aristide was there, as previously mentioned. I take credit for cleaning up the mess when, in 2004, I was called to take charge of the Embassy, by the interim government of President Boniface Alexandre and Gérard Latortue.

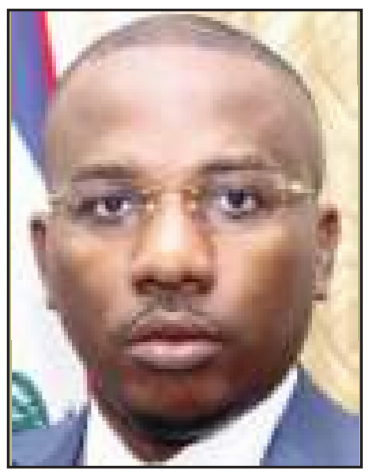

Claude Joseph, former Haitian Minister of Foreign Affairs, also caught in the business of corruption.

Not going into much detail, one fact underscores the embezzlement scheme put in place during the *Lavalas* (Flood) administration of President Aristide. When I arrived in March 2004, only $60,000 monthly was being transferred into the Public Treasury. On my second month, I transferred $250,000. And for my last full year of 2009, having resigned on September 1st, 2010, I had transferred more than $5 million. It's all explained in my book published in January 2015, ***For Whom the Dogs Spy? . . ."*** It pains me to see that after all the work I had done to clean up the financial mess at the Haiti Embassy, a policy that remained in force during the presidency of René Préval, was discarded by the self-styled "Legal Bandit" Michel/Michael Joseph Martelly when he was "elected" president in 2011, with the full support of Secretary of State Hillary Clinton.

Based on the current inflationary cost of passports and the multiplication of passport applications, it's calculated that about $10 million is generated annually by the passport unit at the Haiti Embassy. One wonders how much of that goes to the Public Treasury

However, the employees at the passport unit in Washington and those at the various consulates were not paid for six months, until we publicly raised a stink in a write-up in the *Haiti-Observateur*. Whereupon, they were paid three months of arrears. Now they're back up to four months without pay. It's criminal. And who is directly in charge of the Ministry of Interior which oversees the consulates, if not the de facto Prime Minister, Dr. Ariel Henry himself?

When I had telephoned Ambassador Edmond earlier this year to enquire about the problem with the mounting debt to the employees, he had blamed the Ministry of Interior. I suggested that he should request authorization from the Prime Minister and the Ministry of Finance, to use funds from the passport unit to pay the employees responsible for generating the funds, not unlike the authorization I had gotten in 2004, to compensate the diplomats in North America (U.S. and Canada) who were months in arrears, under the *Lavalas* regime.

Is it true that the U.S. authorities have discovered a bank account for Ambassador Edmond with deposit of $800,000 and one with $500,000 under the name of his wife, making them millionaires? We're waiting for the investigation

Meanwhile, I will not toot my own horn, but Washington Diplomat writer Larry Luxner, in a story that appeared last Friday, May 5, regarding the Embassy scandal, indirectly he states that I was not part of the thieves in high places, although l was in charge of the Washington Embassy from March 2004 to September 1st 2010. He made the point of saying visited me, now an *"elder statesman at 91 . . . living in a modest apartment in Brooklyn, N.Y., with his wife Lola Poisson."* And I'll add, that I still pay my regular bills, as my late father told me I would: *"Don't make money the goal of your life,"* he told me when I was about 13 years old. *"Especially don't make the millionaires your model, because you'll never be satisfied in life, for you have to always catch up to the guy with $2 million. Even if you were to be a billionaire, then you'll want to be like the Rockefellers. Compare yourself to those below you, even the poor in the streets, and you'll see what a good life you have. Not a millionaire, but you'll still be paying your bills."*

I thank my late father for his words of wisdom. I still sleep profoundly at night, with no worries whatsoever!

RAJ
10 May 2023
raljo31@yahoo.com

At the wedding of Jean and Ying!

By Raymond A. Joseph

Warren, N.J., May 6, 2003— On this day, this village of southern New Jersey was the scene of an event which was more than the fairy-tale wedding of Jean Edouard Cantave and Ying Huang, a Haitian-Chinese union that drew some 350 friends, family and acquaintances, with Haitians and Chinese comprising the bulk in attendance. In several ways, it was a great union that brought together friends who hadn't seen each other for more than two decades.

In an enchanting surrounding, at the edge of a little forest, there was not an empty one of the white chairs lined up in two rows with a spacious alley in the middle leading to the front where a religious Chinese officer was waiting to perform the ceremony. And Jean Cantave was asked whether he has chosen Ying Huang to be his wife, and to her whether she accepted him as her husband. Affirmatively yes, with both looking so radiant. The vows were sealed with an exchange of rings, to furious clapping of the attendees in a joyful mood.

n the center, in red dress is Oralie, Jean's younger sister, next to Ms. Lola and the newlyweds, together with "Lakou Lakay graduates"

Then, the crowd moved to the elaborate adjoining dining area where two stations were set up, one for wine and the other for mixed drinks of all sorts. Following that, it was lining up, dish in hand, to be served, with the meal which included both Haitian and Chinese delicacies.

But the dancers could not wait for the music to start so they could show their expertise, pirouetting around the floor. Of course, the newlyweds had the initial dance. It was a lively affair, ending with the lining up of the single women for the traditional catch of the bouquet thrown by the new wife, which supposedly means that the catcher will be next to marry. And I witnessed a novelty, with single men called to a ceremony of bouquet thrown by the new husband.

Regarding what I mentioned about the wedding being a great reunion, bringing together friends from more than two decades, I would point to the kids of *Lakou Lakay*, that family center in Brooklyn, which was operational from 1983 to 2001, an institution set up by my wife Lola Poisson to help growing

Continued on page 8

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 8

At the wedding of Jean and Ying!

Continued from page 7

ing youth, aged 7 to 17. By the way, Jean Cantave was 7 when he was enrolled. At its height, there were about 50 kids attending after school programs at *Lakou Lakay* (Creole for our backyard), on Bedford Avenue, in the Crown Heights section of Brooklyn.

Jean Cantave, who was quite popular among his peers at the center in the 1980s, kept his popularity with them, with 13 former *Lakou Lakay* kids, now with their own family, making it to the Saturday event. And Lola wouldn't miss the opportunity to have a souvenir of that day, as the accompanying group photo shows.

It was an uplifting experience that after all these years, the bonding of the *Lakou Lakay* kids remains what it is. Now, nurses, businesspeople, technicians, as Jean Cantave is at EMS Education Management Solutions, in Philadelphia, many keep in contact. And that evening, I heard more than one telling "Ms. Lola," as they still call my wife, that they owe whatever success they have in life to what she did for them at *Lakou Lakay.*

The bride and groom.

Interestingly, ten (10) of them, including Ms. Lola and very enterprising business men and women, are founding members of *Lakou Lakay Financial Group,* an investment fund for their peers. That, I would say, is true bonding. In this age when trust is a disappearing commodity, those I call the *"graduates of Lakou Lakay"* stand out as shining examples of having internalized what they had learned at the center: honesty, respect and good camaraderie. That makes me reflect on the Bible message about upbringing. *"Train up a child in the way he should go; even when he is old, he will not depart from it."* (Proverbs 22:6)

An experience I had that evening with the children of a *"Lakou Lakay graduate"* showed a continuity of positive influence. The 7-year-old triplet boys of Michelin Ambroise, seated at the same table with me and Ms. Lola, kept showing their attachment to us. At one point, one of them, looking adoringly at Ms. Lola, said, "You are the best!" Is that for having remembered how she treated them when she baby-sat them for their parents? Or, perhaps hearing their parents comment about Ms. Lola? Through osmosis, I benefitted from their love for Lola. The one sitting next to me cozied up to me, putting his face against mine, and said: "I love you, Ray!" Inside, I melted. I felt good that when he was eating, I had tucked the napkins up to his chin, so he wouldn't soil his tailor-made suit, probably for the event which was more than the wedding of Jean and Ying. Indeed, it was more like a family reunion for Ms. Lola and the children of *Lakou Lakay!*

The father of the bride down the aisle, accompanying her daughter for the wedding ceremony.

RAJ
17 May 2023
raljo31@yahoo.com

Regarding the life of Jean Gérard Louisias, who passed away on March 22

As was briefly mentioned in the ***Nouvelles Brèves et Commentaires*** column in the in the edition of last week, we offer our readers a bird's eye view of the life of Jean Gérard Louisias, as presented by our collaborator, former Major Gérard Salomon w
ho, in his book *"A Relevant Historical Overview of Political Struggles in Haiti"* makes positive mention of him on page 99. He had proposed him as Minister of Commerce in the government of General Prosper Avril. Mr. Louisias also had represented President Ertha Pascal Trouillot as Ambassador to Colombia, where she paid him and his family a visit in 1990.

He died in Haiti, on March 22, at age 88, but Mr. Louisias's family and other relatives resided in the U.S. Thus, the corpse was transported to New York, where his children and other relatives, as well as friends, said the last goodbye.

The life and career of Jean Gérard Louisias

He would describe himself as a lover of politics. In every conversation someone had with him, he would always discuss the latest updates in Haitian politics and always made a point to highlight what he would do, if he were the president of Haiti.

Gérard had a tremendous love for Haiti, his country of birth. One of his favorite lines was ***"I do not want to be Black twice,"*** in reference to why he didn't change his

as

plic of Congo,

n the United
ent back to
2, obtained a
Liberal Arts at
ege, in Brook-
tion, he was
e and became
teaching ma-
, he obtained
my and Bu-
ion at Long

t politics was
ard switched
the Haitian

had never met his father. Due to being orphaned at such an early age, he recognized the importance of family and valued education for himself and his children.

In the 1960s, he obtained a degree in law in Haiti. One of his major accomplishments in education was leading the Department of Education in Zaire, now

government, seeing that this was an opportunity to build Haitian democracy. In 1988, he called me, his dear friend, and said, *"I am coming back to Haiti to make my contribution to its reconstruction."* Subsequently, he became Minister of Trade/Commerce and Industry from 1988 to 1989, under President Prosper Avril. He had focused on the tremendous injustice and corruption in Haitian government.

From 1990 to 1993, he was Haiti's ambassador to Colombia. On retiring, he continued to be a consultant to the Haitian government until 2015. Indeed, he remained an avid lover of politics until he passed away.

Condolences to all family members

Jean Gérard Louisias is survived by his children: Patrick Henry Michel Louisias, Gérard Touissant Louisias Jr., Emilie Louisias Calixte, Jeffrey Louisias, Dr. Margee Louisias and son-in-law Dr. Anthony Alexander Prince, Dina Jones and James Carter; by his grandchildren: Brittney, Kiara Monae, Safia Marie-Claudette, Maikenzie Denise and Béatrice, all Louisias; Elisa, Gabriella and Stéphanie Auguste; Christian Andrew and Gabriel Alexander Prince; and two great-grandchildren.

Gérard also leaves a multitude of nieces, nephews and cherished friends. He was preceded in death by his wife Marie-Thérèse St. Surin and their son Stanley Louisias; by his siblings Carmen St. Preux, Émile Philogène, Joseph Louisias Sr. as well as by his niece Sandra Louisias-Morisseau.

May he rest in peace!

RAJ

TASTE THE ISLAND
Haitian Bakery & Restaurant
460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 9

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Le sacre du roi d'Angleterre n'a pu éclipser les mauvaises nouvelles

On ne saurait ne pas mentionner ce que la presse de par le monde a épinglé comme la nouvelle prépondérante, cette dernière fin de semaine : Le sacre du roi Charles III d'Angleterre. En effet, il est rapporté qu'aux États-Unis, pas moins de 10,9 millions de gens se sont réveillés, samedi matin 7 mai, dès 6 heures pour suivre l'événement jusqu'à 10 heures. À ce moment-là, il était déjà midi, à Londres, où se déroulait l'événement qui détrône enfin le dernier en son genre, remontant à 70 ans quand avait eu lieu le sacre de la reine Elizabeth II, mère du monarque.

Après la cérémonie du sacre, le roi Charles III et la reine Camillia.

En effet, lors de cette cérémonie la reine Elizabeth II, en 1953, à l'âge de 27 ans, son premier fils, Charles, n'avait que quatre ans. Maintenant, à 74 ans, le nouveau roi d'Angleterre ne pourra pas égaler sa mère, qui a passé 60 ans au trône, ayant fait le voyage éternel l'année dernière, à l'âge de 96 ans. Elle a battu tous les records en fait de longévité.

Signalons que le nouveau roi de l'empire britannique en diminution continuelle, doit s'attendre à davantage de pays optant pour leur indépendance complète. En tout cas, durant trois siècles, l'empire britannique a perdu pas mal de colonies, y compris la nation américaine, en 1776. Vu que cette hégémonie mondiale tendait à perdre du terrain, en 1931, a été conçu le terme « *British Commonwealth* », cette association d'États auparavant sous la férule de l'Angleterre.

On soulignera que, suivant la nouvelle donne internationale, l'Angleterre devra s'accommoder de certaines demandes. Dans un article assez instructif paru le 5 mai, dans le *Miami Herald*, sous la plume de Jacqueline Charles, dans des anciennes colonies de la Grande Bretagne, surtout de la Caraïbe, on se demandait si le nouveau monarque s'apprêterait à reconnaître le rôle joué par l'empire britannique « *dans les atrocités commises contre les Africains mis en esclavage et l'oppression contre les Indigènes des pays colonisés* ». Et l'on mentionne qu'il faut penser à « *une justice visant à des réparations* » à l'endroit de certaines colonies, et une excuse formelle du nouveau roi pour les actions destructrices de l'empire britannique.

Entre-temps, un vent indépendantiste souffle sur la Caraïbe. Les autorités de Belize annoncent que leur pays compte déclarer son indépendance de l'Angleterre. En 2021, les autorités de la Barbade avaient suspendu l'hégémonie de la défunte reine sur leur pays. Tôt après, c'était le tour du Premier ministre jamaïcain, Andrew Holmes, de laisser entendre que la Jamaïque comptait devenir une république, ipso facto cessant d'être sous dépendance de l'empire britannique. À souligner que M. Holmes n'était pas du nombre à faire le déplacement pour assister au couronnement, samedi, du nouveau roi d'Angleterre.

Alors, il n'est que d'attendre les actions du nouveau monarque à l'égard des anciens subalternes se déclarant aussi des adultes. Comme on dirait en créole : « *Nou granmounn tou !* »

***Aux États-Unis, des massacres en série**

Il y a eu 12 massacres, entre vendredi soir et dimanche, selon ce qu'a rapporté la chaîne CNN, qui citait l'organisation « *Gun Violence Archive* » (GVA), qui tient compte de ces statistiques. D'ailleurs, on a vu des images à la télévision qui donnent chair de poule. Même des enfants en bas âge sont tombés sous les balles des assassins qui ont été abattus, tous, par la police.

Trouvé coupable de viol par un jury, Donal Trump projette d'interjeter appel.

On dit qu'il y a massacre quand il s'agit d'au moins 4 personnes ou davantage tués ou blessés. Plusieurs états ont subi des pertes de vies humaines, notamment, Caroline du Sud, Illinois, Indiana, Minnesota, New Jersey, Ohio, Texas et Virginie.

Selon la GVA, 7 500 personnes ont trouvé la mort violemment cette année, ce qui représente une montée de la violence de 23 % durant les premiers quatre mois et quelques jours seulement de l'année. À ce rythme-là, les E.U., sans guerre déclarée, changent en abattoir pour la société civile.

Ne pourrait-on pas dire que ce grand pays se ravale au niveau d'Haïti, où les gangs armés faisaient des victimes à longueur de journée, jusqu'à l'apparition spontanée du phénomène « *Bois Kale* », ce mouvement de citoyens se donnant justice, face à l'incapacité, sinon la mauvaise foi des autorités responsables des vies et des biens de se décharger de leurs responsabilités ?

Alors, il est à se demander quand le peuple américain fera-t-il entendre sa voix sur le sujet de la violence effrénée, et exiger que les parlementaires, tant fédéraux qu'au niveau des états, promulguent des lois nécessaires pour bannir les armes de guerre de la société. Que les républicains, en grande majorité, appuyant le puissant lobby la *National Rifle Association* (NRA), qui s'oppose aux restrictions nécessaires pour mettre fin aux massacres en série, sachent que les électeurs ne leur seront pas favorables à cet égard, lors des prochaines joutes électorales. Que le leadership, local et national, se montrent à la hauteur de ses responsabilités.

***L'ex-président Trump, trouvé coupable de viol, frappé d'une amende de 5 millions de dollars**

Ce fut la nouvelle en primeur, hier soir (9 mai), sur toutes les chaînes de télévision. Après des délibérations qui duré trois heures, un jury, composé de six hommes et de trois femmes, à New York, a trouvé l'ex-président Donald Trump coupable d'abus sexuels et de diffamation de caractère de la dame E. Jean Carroll, l'écrivaine qui l'a accusé de viol, en 1996, dans une cabine au fameux magasin Bergdorf Goodman, sur la 5e Avenue. Un juge a prononcé la condamnation, soit cinq millions de dollars (5 000 000.00 $) en faveur de l'accusatrice.

Trump ne s'est pas présenté pour subir une séance de questions de de la part des autorités judiciaires, mais, par l'intermédiaire de ses avocats, il a fourni une vidéo. D'ailleurs, il affirme que c'était un montage contre lui, qu'il ne sait rien de ce que dit la dame. Mais, il s'est contredit quand il eut à déclarer : « *Ce n'est pas le type [de femmes] qui m'attire* ». Pourtant, il a été pris sur le vif, photo à l'appui, quand il a pointé Carroll en compagnie d'autres, disant que « *C'est Marla* », à l'époque, son épouse Marla Maples.

Les avocats de l'ex-président ont annoncé qu'ils vont interjeter appel. Il y a division dans le camp des républicains, quant à leur réaction, par rapport à la condamnation de leur candidat déclaré à la présidence aux prochaines élections. Certains se disent choqués et ne peuvent appuyer pareille candidature, tandis que d'autres soutiennent que cela n'aura aucun effet sur leur choix, que beaucoup d'eau aura coulé sous le pont, d'ici le lancement de la campagne électorale.

***À moins d'un compromis, on avance à grands pas vers une crise financière aux E.U.**

La secrétaire du Trésor Janet Yellen l'a annoncé depuis le 2 mai : si le seuil de la dette nationale n'est pas élevé, d'ici le 1er juin, les États-Unis feront face à une catastrophe financière qui aura des effets négatifs sur toute l'économie, causant le chômage d'environ 8 millions de travailleurs dans différentes sphères d'action, affectant aussi le montant des prestations mensuelles aux retraités, qui dépendent du budget mensuel de la « *Social Security Agency*» pour s'acquitter de ses obligations.

E. Jean Carroll, victime de viol, par l'ex-président Donald Trump, obtient gain de cause, dédommagée par 16

En effet, hier, mardi 9 mai, on a vu les leaders discutant sur le problème de la dette. D'un côté, le Congressman Kevin McCarthy, le républicain en chef de la majorité à la Chambre basse, avec son collègue le sénateur Mitch McConnell, président de la minorité républicaine au Sénat. De l'autre, on a vu le sénateur Charles Schumer, de New York, président de la majorité démocrate, au Sénat, avec le président Joseph Biden. À la fin de la séance, aucun communiqué n'a été émis, signe d'un mauvais signal. Mais il est impératif de trouver une entente entre McCarthy, qui exige des coupures dans des programmes du président qui, jusqu'à présent, ne dit rien en ce sens. Alors, nous disons : « *Messieurs, le 1er juin arrive à grands pas. Que l'on s'entende, sinon tout le monde paiera le pot cassé !* »

Charles Schumer, président de la majorité, au Sénat, ne démord pas.

***La situation est critique pour les mercenaires Wagner en Ukraine**

Samedi dernier, 6 mai, Yevgeny Prigozhin, le chef du groupe des mercenaires Wagner, opérant en Ukraine pour la Russie, dans la guerre qu'a déclaré Vladimir Poutine contre son voisin, a fait une déclaration indiquant qu'il ne peut plus continuer sans l'aide qu'il a demandée.

Dans une entrevue au blogueur russe des opérations militaires, Semyon Pegov, il affirme qu'il sera forcé de retirer ses troupes de Bakhmut, où ils se battent depuis quelque temps contre les Ukrainiens. Il jette le blâme sur le haut commandement militaire russe qui n'a pas répondu à sa requête relative aux munitions qui lui manquent. « *Chaque jour* », dit-il, « *nous entassons des milliers de cadavres pour les mettre en cercueil et les acheminer chez nous* ».

Il ne pourra tenir davantage si les munitions n'arrivent pas. « *Si on ne vient pas à la rescousse avec les munitions, nous serons obligés — pour ne pas faire figure de rats peureux — soit battre en retraite, sinon mourir sur place* ».

Hier, mardi 9 mai, dans son discours, lors d'une parade commémorative de la victoire de l'Union soviétique sur l'Allemagne nazie d'Hitler, le président russe, Vladimir Poutine, a lancé cette phrase : « *L'avenir de la Russie dépend de ce que sera Ukraine !* » Il n'a pas ménagé les « *élites globalistes de l'Ouest* » qu'il accuse de mener « *une campagne antirusse, tout en détruisant les valeurs de la famille* ».

Haranguant les troupes, il déclarait : « *Il n'y a rien de plus important en ce moment que vos efforts dans le combat. La sécurité de notre pays repose, aujourd'hui, sur vos épaules, l'avenir de notre nation et de notre peuple dépendent de vous* ».

Qu'en est-il des déclarations émises d'un côté comme de l'autre ? Il y aura des grincements de dents !

Pierre Quiroule II
10 mai 2023
raljo@31.com

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 10

ÉDITORIAL

Corruption dans l'administration haïtienne : La pointe de l'iceberg

Ceux qui avaient des doutes, ou qui se faisaient des raisons pour nommer Ariel Henry à la primature et de l'y appuyer sans réserve doivent être, présentement, acculés à l'obligation de se détromper. L'éclatement du scandale impliquant l'ambassadeur d'Haïti à Washington, aux États-Unis, expose, au grand jour, la corruption qui caractérise l'administration haïtienne dirigée par Ariel Henry. Mais, ce qui prend l'allure d'un système criminel installé dans la diplomatie du pays risque de se révéler la pointe de l'iceberg, susceptible de mettre en cause même le personnel logé à la tête du pouvoir.

Le diplomate haïtien accrédité au poste le plus important du monde, projeté sous les feux de la rampe, s'est vu, contre lui-même, obligé de vendre la mèche, pour sauver sa peau, minimiser l'importance de son crime, ou encore se venger de ceux qui voulaient le détruire, politiquement ou socialement, sinon les deux à la fois. Dans ce scandale, trop longtemps mis en veilleuse par les autorités, les dérives de celles-ci se révèlent. Mais ce sont leurs aspects globaux qui préoccupent le plus.

Si les Américains, à l'origine de l'éclatement de ce scandale diplomatique haïtien affichent une certaine discrétion, par rapport aux vrais responsables de ces activités illicites, ils tardent encore à s'impliquer directement dans le dossier, mais le moment venu, ils feront preuve d'une attitude bien différente. Car l'action ayant favorisé l'octroi de documents de voyage à des étrangers met en péril la sécurité des États-Unis, voire globale, que le gouvernement américain s'obstine à protéger. Ce qui prouve l'incapacité des responsables haïtiens et leur irresponsabilité à se décharger de leurs engagements internationaux. Puisque, suite à l'attaque terroriste, qui a détruit les tours jumelles du World Trade Center, le 9 septembre 2001, les dirigeants américains décidèrent de l'urgence de prendre des mesures pour prévenir des attaques terroristes. Aussi voyaient-ils de bon œil la centralisation de l'émission des passeports, pour les Haïtiens en diaspora, à l'ambassade d'Haïti, à Washington, ce qui permettrait au Département d'État de veiller au grain.

De ce fait, le système diplomatique américain s'est réservé un droit de regard sur la gestion de l'émission de passeports par la diplomatie haïtienne. Donc, la manière dont la corruption s'est installée, dans tous les compartiments du système d'octroi de ces documents par les autorités haïtiennes, témoigne de l'implication au plus haut niveau des décideurs haïtiens. Car il incombe à l'État haïtien de veiller, avec une extrême rigueur, à l'intégrité du système d'émission de passeports. Autant dire, quand celui-ci succombe à la corruption, tel que cela s'est constaté dans l'affaire Bocchit-Joseph, il entraîne la négligence complice, sinon la collaboration agissante des décideurs. Dans de telles conditions, il y a matière à parier que les Américains ne manqueraient pas de se donner les moyens de bien gérer juridiquement et légalement ces dérives, dans leur pays, faute de pouvoir compter sur la justice haïtienne, vassalisée par l'Exécutif, pour se décharger de cette responsabilité.

Pour se faire une juste idée, à quelle profondeur évolue la corruption, dans la diplomatie haïtienne, et même dans l'ensemble de l'administration publique d'Haïti, il suffit d'écarter le voile sur le fonctionnement des institutions du pays. À coup sûr, cela permettra de découvrir que les révélations qui ont été faites sur l'ex-ambassadeur Bocchit Edmond et l'ancien ministre des Affaires étrangères doublé de Premier ministre éphémère Claude Joseph, ne représentent que la pointe de l'iceberg.

En effet, si la pratique de la corruption était « *sélective* », sous le régime des Duvalier, après la chute de la dictature, s'est installée au pouvoir une nouvelle génération de hauts fonctionnaires dont l'objectif vise uniquement à l'enrichissement illicite par tous les moyens. Cela implique la mise en place de mécanismes de corruption dans la gestion du pays. À l'opposé de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide détournant les fonds de la République, par le biais des « *petits projets de la présidence* » ayant offert des créneaux de millions de dollars à ses affidés; aux détournements des fonds de la Téléco défunte; de la diversité du système d'enrichissement illicite, au détriment des participants aux caisses populaires (ou « *sociétaires*»), de véritables chaînes de Ponzi; ou encore l'ouverture de la vanne de stupéfiants libéralisant la vente au profit de ses partisans politiques et au niveau des hauts gradés de la Police nationale, à commencer avec Michel Martelly, d'autres moyens sont mis à profit.

Arrivé lui-même au pouvoir, grâce à l'immixtion éhontée de la secrétaire d'état américaine Hillary Clinton, dans les affaires électorales haïtiennes, M. Martelly, l'initiateur du PHTKisme (*Parti haïtien tèt kale*), s'est résolu à perfectionner le système installé par Aristide. Aussi a-t-il ajouté l'exploitation, par personnes interposées, du commerce illicite de stupéfiants, en sus d'ajouter des ponctions sur le budget national, à l'encontre des ministères et des secrétairies générales. De leur côté, les parlementaires PHTKistes proches du gouvernement nommaient des personnes aux postes diplomatiques et consulaires moyennant versements mensuels de fortes sommes d'argent, au fur et à mesure que les titulaires perçoivent leurs salaires.

Dans l'esprit des gens ayant envahi l'administration publique, charriés par l'avalanche PHTKiste, le système de corruption mis en place, dans la diplomatie haïtienne, constitue la « *nouvelle norme* » établie. Voilà pourquoi ces détournements de services, au niveau du système d'émission de passeports deviennent systémiques. En fin de compte, le ministère des Affaires étrangères haïtiennes, par le biais de son système d'émission de passeports, assure la distribution de deux types de marchandises : des passeports à des demandeurs non qualifiés moyennant versement de dizaines de milliers de dollars, d'une part; et de l'autre, des emplois à des personnes qui les achètent au prix fort, le plus souvent pour bénéficier de l'opportunité d'accéder à la citoyenneté étrangère ou de prolonger illégalement leur séjour à l'étranger.

Cette situation de corruption sévissant au système de livraison de passeports, par le Consulat haïtien, à Washington, avait été signalée aux dirigeants de notre pays, en 2021, avant l'assassinat de Jovenel Moïse. Alors chef de la diplomatie haïtienne, Claude Joseph ordonna une enquête, qui se solda par la révocation, en catimini, de son cousin, Gélorme Juste, le vrai patron de cette entreprise illicite, ainsi que des transferts à la cloche de bois, dans des missions consulaires, tout en laissant en place le système illégalement établi. Autre vache à lait des acteurs de la diplomatie haïtienne, l'émission irrégulière de passeports n'a pas été abolie, en dépit de l'alerte lancée par les Américains et la dénonciation de ces pratiques illégales par le sénateur Youri Latortue, alors président de la Commission anti-corruption du Sénat.

À la lumière de tous ces faits, on peut conclure qu'il reste encore à mener les vraies enquêtes sur le système d'émission des passeports. Il faut d'abord évoquer l'hypothèse selon laquelle doivent être identifiés les vrais bénéficiaires de la vente illicite de passeports, surtout que la majorité des nominations effectuées par Claude Joseph, dans la diplomatie, sont encore en poste. Sans négliger de découvrir les raisons pour lesquelles la vente illégale de documents de voyage continue, près de deux ans après que cette pratique eut été dénoncée par le gouvernement américain.

Sous l'administration d'Ariel Henry, déjà aux commandes de l'État depuis bientôt deux ans, des hauts fonctionnaires ayant un casier judiciaire ont été nommés, avant d'être mis à l'écart, après maintes dénonciations. Pourtant ils n'ont jamais été poursuivis en justice. Pendant ce temps, la contrebande de passeports se pratique toujours intensément. Voilà, éclaté encore, le scandale de la vente parallèle de documents de travail, au Consulat d'Haïti logé à l'ambassade de notre pays, à Washington. Il est impératif de changer la donne, dans l'administration publique haïtienne. Plus d'enquête camouflée au sein de la diplomatie ! C'est le temps de mettre la lumière sur la partie cachée de l'iceberg!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321 6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Vertamin
13 K Avenue Hoche, 8e Et Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tel. (33 1) 43 63 28 10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US. pour six (6) mois
$140.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS. pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat français

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 11

EDITORIAL

Corruption in the Haitian administration: The tip of the iceberg!

Those who had doubts, or who had a good reason to appoint Ariel Henry as Prime Minister, fully supporting him, now must be forced to change their mind. The outbreak of the scandal involving the Haitian ambassador to the United States, operating from Washington, exposes the corruption that characterizes the Haitian administration led by Ariel Henry. But what looks like a criminal system installed in Haiti's diplomatic system may turn out to be only the tip of the iceberg. No doubt, those at the top of the pyramid of power are also implicated.

Here's the Haitian diplomat accredited to the most important post in the world under the spotlight. To save his skin, or to minimize the importance of his crime, he's making revelations, in revenge against those who want to destroy him both politically and socially. Anyway, this scandal, too long simmering on the back burner, has exploded, revealing the excesses of the authorities. More worrying yet, is the global implications of their shenanigans.

The Americans, who are at the origin of the outbreak of this Haitian diplomatic scandal, seem to display a certain discretion with respect to those really responsible for these illicit activities. It's only a game of delaying tactics. But when the time comes, that attitude is bound to change and those directly involved won't be able to hide anymore. For, it is not a small matter to facilitate the granting of travel documents to foreigners who may jeopardize the security of the United States, indeed the entire world.

By their action, the Haitian officials prove their inability, if not complicity in wrongdoing, thereby being irresponsible in their discharge of their international commitments. For, since the terrorist attack that destroyed the twin towers of the World Trade Center on September 9, 2001, U.S. leaders decided that it was urgent to take strict measures to prevent terrorist attacks. Thus, they applauded the action previously taken by their Haitian colleagues to centralize issuance of passports to Haitians in the diaspora at the Haiti Embassy in Washington. That allowed the State Department to keep an eye on operations there.

In the process, the U.S. diplomatic system maintained a close watch over the management of passport issuance by the Haitian authorities. Thus, it was discovered that corruption permeated the whole system of issuing the documents, something that involved Haitian decision makers at the highest level. After all, it's the responsibility of the Haitian state to ensure, with extreme rigor, the integrity of the process of issuing passports. In other words, when this system succumbs to corruption, as was seen in the Bocchit-Joseph case, it leads to the complicit negligence, if not the active collaboration of top decision makers. Under such conditions, it is a safe bet that the Americans haven't failed in providing themselves all the means to detect these abuses that have consequences for their country. And when that gets into the legal domain, they can't count on the Haitian justice system for proper action, because it is under the thumb of the Executive branch.

To get a good idea of the depth of corruption in Haitian diplomacy, even in Haiti's entire public administration, one needs only to remove the veil on the functioning of the country's institutions. In that light, the revelations made by former ambassador Bocchit Edmond and Claude Joseph, formerly Foreign Minister and Prime Minister for 13 days are eye-opening. All of which represents only the tip of the iceberg.

Under the Duvalier regime, the practice of corruption was rather "selective." But after the fall of the dictatorship, a new generation of senior officials assumed power with the sole objective of illicit enrichment by all means possible. This implies the establishment of mechanisms of corruption in the management of the country. Under former President Jean-Bertrand Aristide, the embezzlement of public funds took the form of "small projects of the presidency" allowing his associates to reap millions of dollars. Also, there was embezzlement of the funds of the defunct Téléco, the state controlled, Haitian National Telephone Company. The diversity of schemes for illicit enrichment has been clearly demonstrated, especially in the so-called "popular funds" clubs, a real Ponzi game. And there's no forgetting the liberalization of drug trafficking to the benefit of high-ranking officers of the National Police, which intensified under Michel Martelly.

Having come to power himself, thanks to the shameless interference of U.S. Secretary of State Hillary Clinton in Haitian electoral affairs, Mr. Martelly, the initiator of the PHTK (*Parti haïtien tèt kale or Bald-Headed Haitian Party)*, perfected the system installed by Aristide. Through intermediaries, he fully delved into the illegal drug trade and dipped into the national budget, via the ministries and general secretariats. As for the PHTK parliamentarians close to the government, they appointed their relatives and friends to diplomatic and consular posts in exchange for large sums of monthly payments from them when they get their beefed-up salaries.

In the minds of the people who invaded the public administration, swept up by the PHTK avalanche, the system of corruption set up in Haitian diplomacy has been established as the new norm. This is why the misappropriation of services in the passport issuing system has becoming systemic. Ultimately, the Haitian Ministry of Foreign Affairs, through its passport issuance system, is distributing two types of goods: passports to unqualified applicants for tens of thousands of dollars; and jobs to people who buy them at high prices, usually for the opportunity to gain foreign citizenship or to illegally extend their stay abroad.

This situation of corruption in the passport delivery system by the Haitian Consulate in Washington, was reported to the leaders of our country in 2021, before the assassination of Jovenel Moïse. At the time, the head of Haitian diplomacy, Claude Joseph, ordered an investigation, which resulted in the quiet dismissal of his cousin, Gelorme Juste, the real boss of this illicit enterprise, as well making transfers to consular missions, while not touching the illegally established system, which remained in place. Another of the cash cows of the actors of Haitian diplomacy, the irregular issuance of passports has not been abolished, despite the alert launched by the Americans and the denunciation of these illegal practices by Senator Youri Latortue, former president of the Senate's anti-corruption commission.

In light of all these facts, we can conclude that the real investigations into the passport issuing system have yet to be conducted. First of all, to be evoked is the hypothesis that the real beneficiaries of the illicit sale of passports must be identified, especially since the majority of the appointments made by Claude Joseph in the diplomatic service are still in place. Without neglecting to discover the reasons why the illegal sale of travel documents continues, nearly two years after this practice was denounced by the American government.

Under the administration of Ariel Henry, who has been at the helm of the state for almost two years, senior officials with criminal records were appointed, only to be removed after numerous denunciations. Yet they have never been prosecuted. Meanwhile, passport smuggling continues unabated. The scandal of the parallel sale of traveling documents at the Haitian Consulate in Washington, D.C., finally has been made public spectacularly. It is imperative to change the situation in Haitian public administration. No more covert investigations within the diplomatic service! It is time to shed full light on the hidden part of the iceberg!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série étoile
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Kléberg, Rt Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US. pour six (6) mois
90.00 $ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF. pour six (6) mois
1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ere classe
$73.00 US. pour six (6) mois
$160.00 US. pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS. pour six (6) mois
125 EUROS. pour un (1) an
Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat français

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 12

Sports

Suite de la page 16

ration internationale puisse décider, à elle seule, de ce qui doit être fait dans une institution de service public, en matière de crise. La situation du football haïtien est sans appel, elle doit faire l'objet de débats profonds sur la nécessité de tirer la sonnette d'alarme, afin d'exiger de l'État qu'il dote le sport d'un cadre juridique.

Le Comité de normalisation n'avait, et n'a pas sa place à la tête du football haïtien. Les circonstances ayant conduit à son arrivée participaient d'un vaste complot visant la personne d'Yves Jean-Bart, dont l'image a été sabordée, mais lavée suite à des décisions, d'abord, de la justice haïtienne, puis du Tribunal arbitral du sport (TAS). Plus de trois ans après ce scandale, monté de toutes pièces, nous avons compris qu'il fallait couper la tête du Dr Jean-Bart pour précipiter la chute du football. Donc c'est la progression de nos équipes de jeunes qu'il fallait stopper, c'est la dynamique de l'équipe masculine senior qu'il fallait couper. Et pour preuve, nous sommes au plus bas dans la Caraïbe, au niveau des jeunes, la Sélection masculine a perdu son équilibre, et les Grenadières n'ont plus le Ranch pour renforcer leur effectif. Mais ce monde ne devrait pas oublier ce dicton : « *Twou manti pa fon* », la vérité finira par triompher, le football haïtien renaîtra de ses cendres.

R.S.

Suite de la page 16

1946, était un des candidats malheureux à la présidentielle de 1957.

Passons maintenant à la troisième peccadille de M. Férolus. Celui-ci s'est trompé en disant que Sylvio Cator a été « *médaillé d'or des Jeux Olympiques de 1928 à Paris* ». Ceux-ci ont été organisés plutôt à Amsterdam (Hollande), du 28 juillet au 12 août, et non dans « *La Ville Lumière* ». Le 31 juillet 1928, l'Américain Edward Hamm avait conquis l'or, s'imposant avec 7,73 m. Notre compatriote, réalisant un saut de 7,58 m, avait décroché l'argent et l'Américain Al Bates sautant 7, 40 m, s'était adjugé le bronze.

Et vint le jour de gloire. Cinq semaines après les Jeux d'Amsterdam, dans le cadre d'un championnat international d'athlétisme organisé par le Stade Français, Sylvio Cator accomplira une nouvelle prouesse, et non des moindres. Le 9 septembre 1928, au Stade olympique de Colombes (Hauts-de-Seine), notre athlète améliorera le record d'Ed Hamm, en franchissant 7, 937 m. Sylvio Cator est champion du monde. Jusqu'au milieu de la décennie 1950, année après année, Haïti commémorait ce jour, même par une messe à la Cathédrale, ou une journée de réflexion dans nos écoles.

Quatrièmement, notre recordman n'a pas été sacré lors des Jeux Olympiques de 1932 à Los Angeles, aux Etats-Unis, dans lesquels lui et André Théard avaient défendu nos couleurs. Ce dernier, terminant en 4e position (100 mètres, 11 secondes 40), ne s'était pas approché du podium. Encore moins pour Sylvio Cator qui, en saut en longueur (5,93 m), s'était classé neuvième. Rappelons que celui-ci, alors capitaine de l'équipe nationale d'athlétisme depuis août 1931, avait apporté un soutien sans faille à André Chevalier, président du Comité olympique haïtien (COH), pour la participation de notre pays à cette grande messe du sport international.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que Sylvio Cator avait passé la plus grande partie de son adolescence à l'étranger. En effet, le 4 août 1911, il suivit son père, le général Joseph Milien Cator, à bord du navire Albingia, exilé à la Jamaïque. Ce dernier, également spéculateur en café et en coton, était membre de la Maison militaire du président Antoine Simon, refugié lui aussi, la veille, avec sa famille et quelques proches collaborateurs dans le même pays.

À St. George's College, à Kingston (Jamaïque), l'adolescent continuera ses études primaires et fera les secondaires. Dans cet établissement, à l'âge de 15 ans, il s'est consacré davantage au football et s'est initié à l'athlétisme et à d'autres sports. Après y avoir goûté les charmes de la langue de Shakespeare et fréquenté les milieux intellectuels haïtiens de Kingston animés par Antoine Pierre-Paul, Marcelin Jocelyn et d'autres intellectuels et politiciens exilés, c'est un Sylvio Cator tout feu tout flamme qui regagnera Port-au-Prince pour de bon en été 1918.

Dès son retour, le prodigieux adolescent se met à l'œuvre. Il assiste son père devenu agent général des steamers « *Alcyon* » et « *Veta Luisa* », assurant le trajet Port-au-Prince – Santiago de Cuba. À ce titre, il séjournera pendant quelques mois à Cuba, où il se familiarisera avec l'espagnol et se fera des amis dans le monde de la boxe. (Nous y reviendrons.)

D'autre part, se trouvant sous l'emprise du sport, en mars 1921, Sylvio Cator fera partie de l'équipe sportive Olympique, menée par Louis Soray. Avec les Lucien Regnier, Eugène Bruno, Fritz Dupuy, Albéric Cassagnol et d'autres as du ballon rond, son équipe remporte le tournoi conjointement avec son rival Excelsior ayant pour capitaine Paul Chenet, ancien membre de l'Olympique.

L'été de la même année allait lui être gracieux également. Le 26 juin, au Parc Leconte, il saute 6, 23 m, battant de 15 centimètres le record détenu par Constantin Henriquez depuis le 4 février 1906. Défendant les couleurs de l'Olympique, il termine premier avec 1, 70 m, devançant la star de l'Excelsior, Louis Déjoie, réalisant 1, 65 m. « *À ces épreuves, Louis Déjoie est proclamé champion du saut à la perche…* » (Références : Haïti Sport, 3 juillet 1921 et Port-au-Prince au cours des ans, Tome III, 1915 – 1934, page 343, par Georges Corvington)

Un bonheur n'arrivant jamais seul, deux jours plus tard, Sylvio Cator a été élu trésorier de l'Olympique, ayant comme autres dirigeants : Charles Franck Roy, président, Félix Leys, vice-président, Léon Laleau, Constant Leys, A. Vaval, Alphonse Racine, conseillers.

Au cours du même été, Sylvio Cator allait s'aligner au sein du Tivoli Athlétique Club, nouvellement fondé. Dirigé par Alphonse Racine (président), Albéric Cassagnol (vice-président), Augustin Faublas (secrétaire) et Léon Chipps (trésorier), le TAC comptait une équipe de football, de saut en hauteur et en longueur et lancement de poids lourd, de tennis, etc. Dans le ballon rond, les Lucien Regnier (capitaine), Sylvio Cator, Philippe Cham, Justin Sam, René Ethéard et d'autres « font montre d'un jeu intelligent et souple qui leur vaudra en peu de temps l'admiration du grand public ». (Référence : Port-au-Prince au cours des ans, Tome III, 1915 – 1934, page 342, par Georges Corvington).

En novembre 1924, à la suite de la dissolution du TAC, Sylvio Cator s'aligne avec le Club Athlétique des Sports Généraux (CASG) dont il sera le capitaine. Dans le même temps, en compagnie des Lucien Regnier, Volcy Bernadotte, Albert Painson, Franck Cardozo, il fait les beaux jours de la sélection haïtienne. Après la saison 1927, on remarquera de moins en moins Sylvio Cator sur un terrain de football.

L'élégant et efficace athlète, 1m 78, avait scintillé autant sur les rings. En effet, « un des plus sensationnels matches de boxe de l'époque, auquel le Ciné-Galant servit de cadre, fut celui qui, le 5 mars 1922, opposa le boxeur haïtien Sylvio Cator au boxeur jamaïcain Moses Daly. C'était la première fois que dans cette discipline allait se discuter en Haïti au cours d'un match de 7 rounds de 2 minutes chacun un championnat international. Il n'y aura cependant ni vainqueur ni vaincu ». (Référence : Port-au-Prince au cours des ans, Tome III, 1915 – 1922, page 388, par Georges Corvington.)

Non seulement Sylvio Cator était un éminent sportif, mais il était en plus un danseur accompli. Il avait surtout excellé dans le fox trot, le charleston, le tango, la valse et la méringue haïtienne. Au cours des années 1920, poursuivant sa formation aux Hautes Études commerciales, il convertira sa maison située à l'angle des rues du Magasin de l'État et Dantès Destouches (rue Pavée) en un centre de danse. Il y recevait ses principaux amis, dont l'écrivain Jacques Roumain, l'athlète et footballeur Louis Déjoie, le pianiste Fabre Duroseau, le champion national de boxe Thomas Guerrier, l'artiste Joseph Dujour et d'autres mordus du sixième art.

Longtemps après avoir raccroché les crampons et les gants, à ses heures perdues, Sylvio Cator officiera comme arbitre de football et de boxe. Il était même devenu le chouchou du stadium Langlois à cause de son impartialité. De lui, l'ancien boxeur Sauveur Guerrier m'a confié : « Comme arbitre, Sylvio Cator avait un comportement digne d'éloge. C'était un citoyen intègre. J'ai toujours eu deux modèles : lui et mon père. » (Entrevue de LCSJ avec Sauveur Guerrier, Jeudi 3 mars 2005.) Sauveur Guerrier (1931 – 2013) était le fils de Thomas Guerrier.

Ce n'est donc pas sans raison qu'en 1946 le nouveau haut lieu de la boxe haïtienne sera baptisé stadium Sylvio Cator (à ne pas confondre avec le stade Sylvio Cator, dont nous parlerons sous peu). Il se trouvait à l'emplacement de l'École Frère Polycarpe, à la rue Monseigneur Guilloux. En ce temps-là, les promoteurs Marius Langlois, Pierre O. Gabriel et Sénatus Lafleur, par leur enthousiasme, aveint favorisé l'éclosion et l'essor des Sauveur Guerrier, Gérard François, Jacques Laroche, Phébus Cherenfant et de tant d'autres boxeurs.

Il convient de signaler également l'engagement patriotique de l'homme. En 1926, il se rallie au mouvement de Joseph Jolibois et prend une part active à la campagne de l'inéligibilité du président Louis Borno. Le massacre de Marchaterre, 6 décembre 1929, excita l'ardeur et l'audace du jeune révolutionnaire. C'est sans surprise qu'au début de 1930 Sylvio Cator sera nommé trésorier de la Ligue de la Jeunesse Patriote. En firent partie : Jacques Roumain (président d'honneur), Justin D. Sam (président), Jean Brierre et Antonio Vieux (secrétaires), etc.

Intimidation et arrestation n'avaient pu dompter la bravoure de ces patriotes. En février 1930, ayant bien traduit les aspirations populaires devant la Commission Forbes, ils avaient joué un rôle de premier plan dans le départ, trois mois plus tard, de Louis Borno et dans la fin de l'Occupation américaine le 14 août 1934.

Suivant la trace de certains illustres devanciers, notamment les Cayens Antoine Pierre-Paul et Marcelin Jocelyn, Sylvio Cator avait également milité dans le journalisme. En 1929, il a travaillé comme correspondant de l'agence de nouvelle américaine « *United Press Associations* », en Haïti. Avec Ernst Chauvet, Clément Magloire, Joseph Jolibois fils, Charles Moravia, respectivement directeur du Nouvelliste, du Matin, du Courrier Haïtien, du Temps, il avait joué un rôle de premier plan lors du séjour en Haïti, 28 juin au 12 juillet 1930, de la Commission Moton.

On doit savoir gré à Sylvio Cator d'avoir été utile à notre nation dans d'autres domaines. En juin 1930, de concert avec André Chevalier, Constantin et Alphonse Henriquez et d'autres patriotes, il préside la Commission pour la réorganisation du sport en Haïti. Parallèlement, il dirige le Haitian Tourist Bureau et se prépare pour la Xe Olympiade. Satisfait de son travail, en juillet 1933, Albert Blanchet, secrétaire d'État des Relations extérieures et des Cultes, avec sans doute l'approbation du président Sténio Vincent, fait choix de notre icône comme attaché spécial de la section du Tourisme attachée à son ministère.

Sa compétence lui valut une autre promotion importante. En 1934, Léon Laleau, successeur de M. Blanchet, nomme Sylvio Cator commissaire du Tourisme. Il effectuera alors plusieurs voyages aux États-Unis afin d'encourager les compagnies de croisières à mouiller nos eaux. Il n'est nullement exagéré d'affirmer que les principaux promoteurs du tourisme haïtien des années 1950 – Jean Brierre, Guy Douyon, Elias Noustas, Robert Baussan, etc.- ont tous suivi le chemin tracé par Sylvio Cator.

Le monde des affaires avait également attiré l'as national. En 1935, il ouvrira à la rue du Champ-de-Mars le bar Chez Cator, établissement très fréquenté par la jeunesse estudiantine de la capitale. Quelque temps plus tard, en octobre 1937, il s'associera avec Edouard Baker pour fonder, au Champ-de-Mars, le café-restaurant Savoy, lieu de ren-

Suite en page 12

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 13

Suite de la page 16

encontre de nos élites politique et intellectuelle. Ces dernières se délectaient de l'ambiance que procuraient tour à tour le Jazz Chancy, le Jazz Guignard, le Jazz Duroseau, etc. (Références : Le Réveil, Vendredi 5 novembre 1937, p.3 et entrevues de LCSJ avec Félix et Edner Guignard, octobre 2004.)

Finalement, même si nous parlons strictement de football, le stade Sylvio Cator, comme l'a dit notre frère, « n'est pas l'unique stade du pays ». Certainement, il en est le plus ancien, le plus connu, le plus représentatif et le plus grand (entre 20 000 et 25 000 sièges). La capacité n'a rien à voir avec cette appellation. Le Parc Saint Victor (Nan Kenmp) au Cap-Haitien, abritant près de 10 000 places, est bien un stade. On peut dire autant pour le Parc Anacaona de Léogâne, le Centre Sportif de Carrefour, le Parc Sainte Thérèse de Pétion-Ville, etc.

Par ailleurs, le fait d'appeler parfois ces temples du football Parc n'enlève pas leur statut de stade. Le temple du Paris Saint – Germain, qui peut contenir 48 583 spectateurs, se nomme Le Parc des Princes. Le premier stade le plus important du pays a été baptisé Parc Leconte. Il reçut ce nom en hommage au président Cincinnatus Leconte, l'initiateur de ce projet. Il a été inauguré le 12 octobre 1913, un an et deux mois après l'explosion du Palais national qui coûta la vie au chef de l'État. Le 19 juillet 1952, à la suite d'importants travaux de réparation et de rénovation que fit réaliser *Kanson Fè*, il devenait stade Paul Eugène Magloire. Le 13 octobre 1958, un an après l'arrivée au pouvoir du Dr François Duvalier, il a été alors rebaptisé Stade Sylvio Cator. Au cours de cette même année, le gouvernement d'alors avait émis un timbre à l'effigie de ce dieu du sport haïtien.

Vers la fin de sa courte vie, Sylvio Cator, homme cultivé, s'était reconverti à la politique active. Le 23 janvier 1946, à la chute du président Élie Lescot, la Junte militaire, en quête de crédibilité, le nommera maire de la capitale. Il est resté cinq mois à ce poste. En 1950, il est élu député de Cavaillon et d'Aquin. Cator occupera cette fonction jusqu'à sa mort le 21 juillet 1952. Il avait 51 ans. Le gouvernement d'alors lui fit des funérailles nationales.

Sylvio Cator est resté célibataire toute sa vie. Toutefois, il avait adopté comme fils Dolor Cator, fruit des entrailles de sa sœur Valentine. Ce dernier était devenu un entrepreneur et restaurateur très connu. Au cours des années 1970-1980, il possédait des restaurants dansants à la capitale. Le plus connu d'entre eux, Chez Cator, situé non loin du Lambi Night-Club, à Mariani, était très fréquenté par les jeunes de l'époque. Homme du peuple, Dalor est décédé au cours de l'année 2004, à Paris, où il avait continué d'œuvrer dans la restauration.

Notre pays a vu naître de nombreux athlètes dont le nom est digne d'être honoré en temps et hors de temps. Parmi eux, nous pouvons mentionner André Théard, Constantin Henriquez, Thomas Guerrier, Suzanne Archer (tireuse à l'arc), Lucie Paultre Sajous (motocycliste), Philomé Laguerre (haltérophile), Guy Saint Vil (footballeur), etc. Mais de tous, le plus grand, jusqu'à cette date, est sans conteste Sylvio Paul Cator. Ce n'est pas sans raison que Louis Chauvel, historien du football haïtien, l'avait surnommé « *Sylvio Cator l'immortel* ».

CLSJ
louiscarlsj@yahoo.com
3 mai 2023

HAÏTI ÉCONOMIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT TRÈS MALADE

En panne de dollars, mais aussi de gourdes…

Les retraits très limités pour les deux monnaies…

Suite de la page 3

À l'instar des véhicules ayant besoin de carburant pour assurer le transport de marchandises et de personnes, ou le train de produits pétroliers pour se déplacer, les entreprises et le commerce en général ont besoin d'argent liquide pour payer et acheter les marchandises dont on a besoin.

Quand bien même certains secteurs seraient en mesure de faire des échanges sans recourir à l'usage de l'argent physique, cela devrait se faire sur une base limitée, en sus que cette pratique se limite à certaines catégories d'individus ou d'entités commerciales.

Mais il est aussi grave d'ignorer comment on en est venu à cette grave situation, alors que même les autorités gouvernementales ou bancaires ne sont pas à même de rassurer la clientèle en établissant le caractère limité ou passager de cette crise.

Mais l'aspect inquiétant, dans cette situation, vient du fait que le gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (BRH), qui a la responsabilité de veiller au bon fonctionnement des banques, n'assume pas sa responsabilité. Dans une déclaration qu'il a faite, l'autre semaine, il devait dire que l'économie haïtienne est en « *bonne santé* ».

Il semble que Jean Baden Dubois ait du pain sur la planche, histoire d'expliquer le processus par lequel cette rareté aigue de gourdes s'est produite, seulement quelques jours après qu'il eut proclamé l'état financier du pays au beau fixe.

Surtout que, il est concevable que, vu l'état désastreux des activités commerciales et le vide constaté dans le tourisme, ajoutés à l'absence totale d'exportation, la rareté de devises serait compréhensible. Mais l'absence de monnaie nationale laisse tout le monde sur leur faim.

M. Dubois doit des explications, il doit, surtout, expliquer pourquoi le pays enregistre la rareté de notre propre monnaie. Aussi que fait l'État, en commençant par lui-même, pour expliquer l'origine de ce fléau.

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 14

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 15

VOICI UN MESSAGE À NE PAS IGNORER.

Connectez-vous à votre compte ou appelez-nous pour commencer.

nystateofhealth.ny.gov

(855) 355 5777

nystateofhealth

NY State of Health

AUJOURD'HUI 13 h 02

Les règles de renouvellement de l'assurance maladie changent pour les personnes actuellement souscrites à **Medicaid, Child Health Plus** ou **Essential Plan**.

Lorsque **NY State of Health** vous contacte, le **moment est venu pour vous de prendre des mesures** concernant votre assurance maladie.

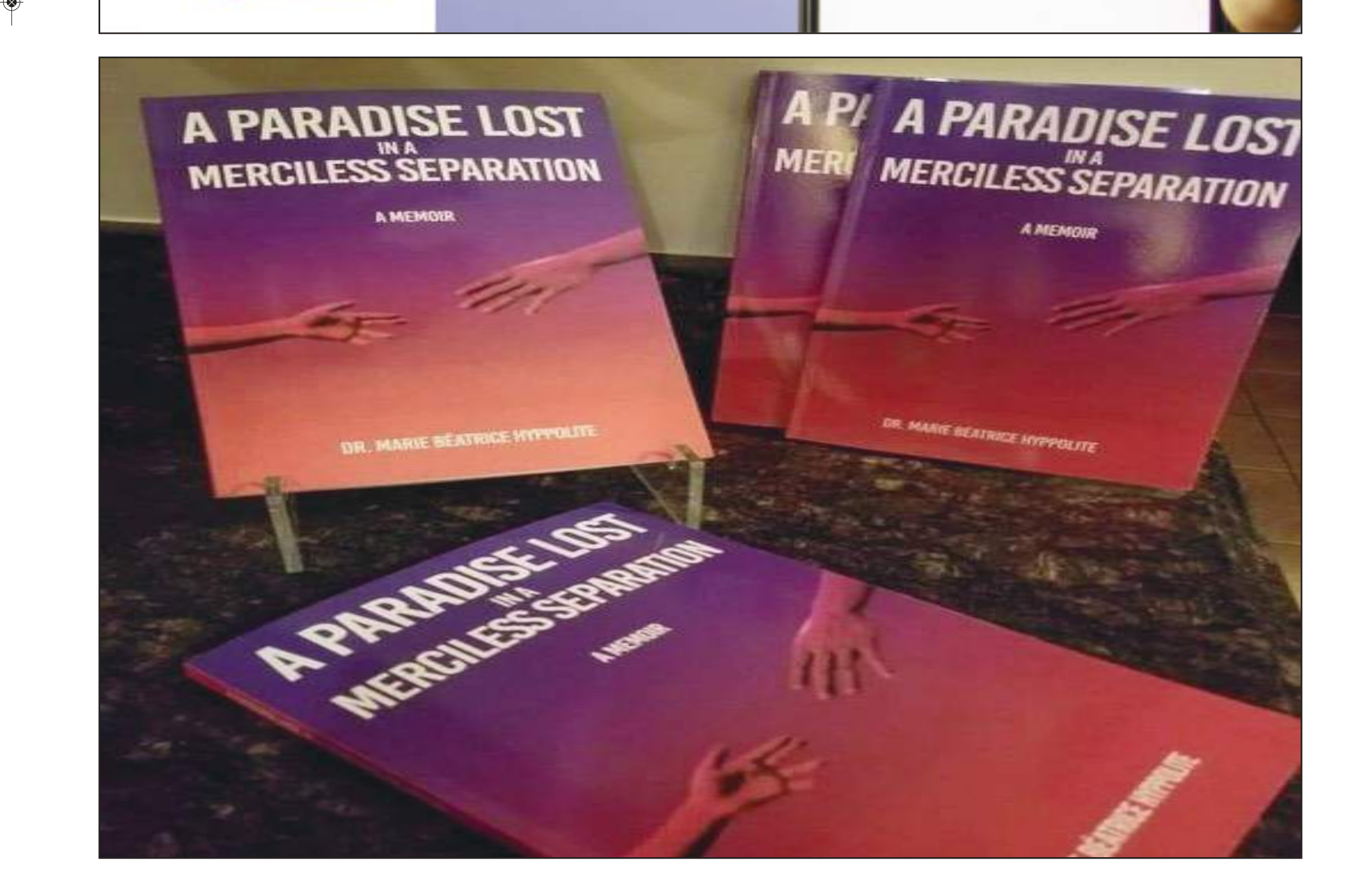

Jounal 10- 17 mai 2023.qxp_HO 5/10/23 5:25 AM Page 16

LE FOOTBAL HAÏTIEN

Non-participation de la Sélection U20 féminine aux éliminatoires de Curaçao : La Fédération haïtienne de football a menti

Par Ricot Saintil

S'il y a un domaine dans lequel excellent les membres du Comité de normalisation, c'est le « *mensonge* ». Assumer leurs responsabilités, n'est pas une option envisageable pour ses membres. À chaque occasion ratée, bafouée ils détournent l'attention sur les problèmes de fond et donnent des prétextes pour se dédouaner de leurs responsabilités. Mentir est devenu un moyen pour berner le public et les journalistes acquis à leur cause, utilisés comme caisses de résonnances pour relayer leurs diatribes. Le dernier communiqué de la Fédération haïtienne de football (FHF) sur la non-participation de la Sélection féminine des moins de vingt ans, aux éliminatoires du Mondial de cette catégorie, faisant état de problèmes de passeports et de visas, n'est autre qu'un prétexte visant à cacher le véritable problème, celui du fait que l'équipe U20 n'a jamais été constituée.

En effet, l'équipe n'existait pas, comme c'est le cas pour toutes les autres sélections de jeunes du football haïtien. Cette façon de diriger est liée aux velléités des membres du Comité de réduire le football haïtien à sa plus simple expression. Pour l'heure, c'est pourquoi ils ont été choisis, ils sont en train de l'accomplir parfaitement, le football n'existe plus, les dirigeants sont divisés, l'Etat reste toujours sur la touche, la déchéance est totale.

La Fédération haïtienne de football a menti au sujet de la Sélection féminine U20. Ce n'est ni la lenteur du pays hôte, Curaçao, dans les démarches administratives pour l'obtention de visas pour certaines joueuses, ni de retard enregistré en Haïti qui expliquent la non-participation des petites Grenadières aux éliminatoires, comme elle veut nous le faire croire. La raison, comme nous l'avions dit plus haut, c'est qu'il n'y avait pas de sélections féminines. Il n'y a plus de sélections de jeunes en activités dans le pays, depuis décembre 2020. En 2021, il était plus facile aux membres du Comité de normalisation de trouver les traces des enfants, qu'ils avaient mis dehors, pour constituer une équipe appelée à participer à une compétition. La situation leur a échappée, à la fin de 2021, en 2022 et cette année 2023, compte tenu des départs forcés de la population, d'une zone à une autre, sous l'effet des gangs armés. Donc, les jeunes de l'Académie Camp Nou sont, pour la plupart, injoignables. Etant donné que ce n'est pas véritablement l'insécurité qui est à la base du renvoi des enfants de l'Académie Camp Nou, mais de préférence, une volonté de la FHF et de la FIFA de ne laisser aucune trace de l'ancienne administration, il est clair qu'il faut, à tout prix, se passer des jeunes issus du Camp Nous et laisser le vide dans le football des jeunes. Comment aujourd'hui peut-on constituer une équipe haïtienne, féminine ou masculine, de moins de 15, ans, 17, 20 ans, etc. ? Les possibilités sont très faibles. La FHF peut avoir recours à toutes sortes de stratagèmes, comme il l'a fait avec l'équipe U20 masculine, en effectuant des stages à l'étranger, un pur gâchis ! Il n'y avait aucune chance que des filles, qui ne jouent pas au football, qui ne s'entraînent pas depuis plus de deux ans, puissent, dans deux mois, être prêtes pour jouer un tournoi de haut niveau ? Non seulement les filles convoquées servaient tout simplement de paratonnerre pour la FHF, mais aucune équipe n'a été constituée pour disputer les éliminatoires. Comme à son habitude, le Comité de normalisation s'est bien foutu de notre gueule.

Nous avons déjà dressé le portrait de cette commission de la FIFA, qui est une structure mort-née. Décriée dès la publication des noms de ses membres, désorientée avec l'amputation de l'un de ses membres, en 2021, fourvoyée avec les deux membres restants, durant toute l'année 2022, la Commission de normalisation a enterré tous les efforts réalisés au cours de ces vingt dernières années, et détruire tous les progrès qui ont été faits par la FHF. Certes, la situation misérable de nos clubs de football et le niveau du football national laissaient à désirer. Il y avait des reformes à faire, des décisions à prendre, pour sortir le football haïtien du marasme économique dans lequel il se trouvait, néanmoins, des pas importants ont été franchis, avec les sélections de jeunes, plusieurs de nos filles, malgré le niveau exécrable du championnat féminin, ont pu, grâce à l'Académie Camp Nous, décrocher un contrat à l'étranger, tout comme plusieurs de nos Grenadiers. Il fallait, à tout prix, garder cette dynamique, parce qu'elle avait porté ses fruits. Car, aucun pays doté d'une politique sportive, allant dans le sens du développement durable, ne peut accepter que les intervenants privés du sport, agissent comme bon leur semble, aucun pays souverain ne doit accepter qu'une fédé-

Suite en page 12

Sylvio Cator l'immortel

Par Louis Carl Saint Jean

Ils sont légion ceux qui, comme moi, pensent que Guy Férolus effectue un travail de mémoire appréciable dans le cadre de son programme " Haïti Inter" présenté en vidéo. J'ai même recommandé à des jeunes à qui j'enseigne la littérature haïtienne aux États-Unis celle qu'il a récemment consacrée à Antoine Dupré, un des chefs de file de l'École des Pionniers. Toutefois, j'ai des réserves sur celle dans laquelle il a campé Sylvio Cator. S'y sont glissées quelques erreurs que je voudrais signaler. Faisant d'une pierre deux coups, je me pencherai plus amplement sur la vie et la carrière de cette gloire nationale.

Sylvio Carter et André Théard, à sa droite.

M. Férolus a déclaré à propos de Sylvio Cator : « À 28 ans, il est devenu le premier athlète haïtien de haut niveau à être médaillé d'or des Jeux Olympiques de 1928 à Paris. » Cette déclaration est incorrecte pour trois raisons. La première est que notre champion, né à Cavaillon le 28 octobre 1900, avait alors 27 ans, puisque cette olympiade a eu lieu du 28 juillet au 12 août 1928. Sylvio Cator, rappelons-le, en passant, était le fils du général Joseph Milien Cator et de Marie Candio Cator, tous les deux originaires de la même ville. Cette dernière était la grand-tante du R.P. William Smarth, l'auteur du livre *Histoire de l'Église Catholique d'Haïti*.

En second lieu, Cator n'est pas « le premier athlète haïtien de haut niveau » à se couvrir de gloire dans cette compétition internationale. Avant lui, six compatriotes avaient obtenu cette distinction. À tout seigneur, tout honneur, parlons de Constantin Henriquez. Né à Port-de-Paix, il est « considéré comme le premier sportif de couleur, le premier Afro-Caribéen, le premier Haïtien, champion olympique avec l'équipe de France. C'était, en rugby, lors de l'Olympiade de Paris en 1900 ». (Référence: www.rubgyworldcup.com). Constantin Henriquez a été médaillé le jour même de la naissance de Sylvio Cator. C'était l'annonce d'un bon augure.

Entre parenthèses, Constantin Henriquez était le frère du sénateur Alphonse Henriquez. Ce dernier, brillant orateur, poète, musicien, composteur, acteur et dramaturge, nous a laissé des merveilles. Dans le théâtre, parmi d'autres pièces, nous lui devons *Le serment du Bois Caïman* Son poème *L'Olympique*, mis en musique en 1931 par Occide Jeanty, a été joué lors des Jeux Olympiques de 1932. (Voir le site www.olympics.com).

Sylvio Cator

J'en viens maintenant aux autres médaillés. En 1924, lors des Jeux de la VIIIe olympiade, cinq militaires de notre équipe de tir ont décroché ensemble la médaille de bronze. Ils réalisèrent cet exploit dans l'épreuve de carabine par équipes. Il s'agissait des sous-lieutenants Astrel Roland et Ludovic Augustin, des sergents Ludovic Valborge et Destin Destiné et du caporal Métellus Saint Éloi. Les autres participants, le sous-lieutenant Henri Clermont et les sergents Dupré Clément et Ludovic Valborge, réservistes, n'avaient pas reçu cet honneur. (Références : Le naufrage d'une nation, page 39, par Astrel Roland et www.olympics.com.)

Outre ces huit équipiers de la " Garde d'Haïti ", nous y avaient également représentés : Sylvio Cator (saut en longueur, saut en hauteur et pentathlon moderne), André Théard (100 m et 200 m), Edouard Armand (400 m, 800 m, 1500 m et décathlon) et Louis Déjoie (saut à la perche). Aucun de ces quatre sportifs n'a été récompensé lors de ces Jeux. L'on se souvient que Louis Déjoie, élu sénateur de la République en

Suite en page 12